

la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE
Fondée par **Pierre MONATTE** en 1925

Tournons-nous vers
un avenir possible

par Urbain THEVENON

A Billancourt et à Grenoble

par Antoine LAVAL

Les élections sociales

par Pierre RIGUIDEL

Les limites de la guerre nucléaire

par Robert LOUZON

La grève des typos new-yorkais

par Nicolas FAUCIER

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE

Six mois 8 NF (800 fr.)
Un an 15 NF (1.500 fr.)

EXTERIEUR

Six mois 10 NF (1.000 fr.)
Un an 18 NF (1.800 fr.)

Le numéro : 1,50 NF (150 francs)

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction
et l'Administration à la
Révolution prolétarienne

14, rue de Tracy — PARIS (2^e)
Téléphone : CENTRAL 17-08

PERMANENCE

Les jeudis de 18 h. à 19 h.
Les samedis de 17 h. à 19 h.

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS
notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 479 - Janvier 1963

Tournons-nous vers un avenir possible ..	U. THEVENON
Lois scélérates, cour scélérate	L. SIMON
En pleine ère carolingienne	R. H.
A Billancourt et à Grenoble deux direc- tions font parler d'elles	A. LAVAL
Chronique de l'Union des syndicalistes : Après l'accord Renault, la métallurgie en avant. — Réformisme et révolutionna- risme. — Une retraite complète à 60 ans.	R. GUILLORE
La voix des syndicalistes de la Loire: Le der- nier Comité confédéral de la C.G.T.-F.O. — Le coût de la main-d'œuvre dans le Marché commun. — La population active augmente. — C'est de la petite politi- que: vers l'étatisation de la Sécurité Sociale. — Le sabre et le goupillon. — Le patronat passe à l'offensive.	
Les élections sociales	P. RIGUIDEL
En souvenir de Marguerite Thévenet: une femme devant la mort	P. et P. GODEAU
Notes d'économie et de politique: Les li- mites de la guerre nucléaire. — Deux Etats forts	R. LOUZON
A Blida: première coopérative ouvrière de production.	
Problèmes du syndicalisme allemand	G.S.
Les guerres et la paix du droit	R. HAGNAUER
La grève des typos new-yorkais	N. FAUCIER
L'affirmation du syndicalisme tunisien ..	
Parmi nos lettres: Quid à Alger? — Sur la mort de Bertin (J. Fontaine).	
A travers les livres: Petite histoire de la charpenterie et d'une charpente, par Re- né Bonnet (R.G.). — Léon Jouhaux: cinquante ans de syndicalisme, par Geor- ges et Trintant (R.G.). — Portrait d'un Juif, par A. Memmi (P. Aubery).	

ENTRE NOUS...

Le 1^{er} janvier 1963, la R.P. entre dans sa trente-neuvième année. Malgré de lourdes pertes dont celle de son fondateur, il reste parmi les membres du premier noyau et les premiers abonnés suffisamment de survivants pour attester par leur seule présence de la fidélité de notre revue à l'esprit qui l'a animée dès sa première année. Ils peuvent tous se retrouver aujourd'hui, non pas tels qu'ils étaient mais n'ayant pas plus à renier leur passé qu'à rougir de leur présent. Ceux qui s'étonnent ou souffrent de nos divergences, publiquement et brutalement exprimées, apprendront avec quelque surprise que dès ses premières séances, serré dans la petite salle du quai de Jemmapes, notre noyau était souvent agité par les éclats de nos discussions. Aussi, après trente-huit ans d'existence, nous pouvons constater que notre formule initiale a prouvé son efficacité par la durée, unique en France, d'une œuvre et d'un groupement comme les nôtres.

Lorsque nous parlons de trente-huit années d'existence, il s'agit du noyau. On sait que, pour ne pas subir la censure de guerre la revue a interrompu sa publication de 1939 à 1947.

Depuis sa réapparition, la R.P. a maintenu un antistalinisme dont la consécration officielle n'a pas affaibli l'actualité et la vigueur. Et c'est l'actualité de la Charte d'Amiens, de l'esprit du syndicalisme de 1906 qui inspire encore aujourd'hui toute notre rédaction.

Cette constance nous a-t-elle empêché, comme certains le prétendent, de vivre avec notre temps? C'est le contraire qui est vrai. Il suffit de feuilleter notre collection pour voir que les problèmes les plus graves: l'unité syndicale, la liquidation du stalinisme, la liquidation du colonialisme, on trouve dans la R.P. beaucoup plus d'anticipations que de réminiscences. Ce numéro porte encore des monographies et des articles sur tous les problèmes actuels. Et seul le souci de cet éclairage du présent nous oblige à laisser sur le marbre des papiers qui peuvent attendre, sans perdre de leur intérêt.

Faut-il répéter encore que notre administration se refuse à partager la confiance de la rédaction. Avec raison. Car nous vivons toujours au jour le jour, sans pouvoir envisager un gros effort de propagande, ni augmenter le volume de notre revue et de son tirage. Il faut encore, pour un nombre important d'abonnés, réclamer plusieurs fois le renouvellement de l'abonnement.

Certes, les défections sont rares. On souffrirait de ne plus revoir la R.P. Mais on borne son effort à satisfaire cette exigence. Depuis trente-huit ans, des vieux, des moins vieux, des encore jeunes sacrifient leur temps sans hésitation pour que la R.P. continue. Mais cela impose aux amis d'accomplir pour la R.P. un sacrifice financier qui soutiendra ceux qui persévèrent et encouragera ceux qui veulent s'engager.

TOURNONS-NOUS VERS UN AVENIR POSSIBLE

L'année 1962, qui a vu la fin de la guerre d'Algérie et la victoire du pouvoir personnel sur la démocratie des partis, a été marquée également par l'affirmation grandissante de la technocratie.

Le nouvel Etat s'est engagé en plein dans la planification, à l'avant-garde, dans ce domaine, des démocraties occidentales. Il y a parallélisme dans le politique et dans l'économique dans cette marche, vers la prise en main des affaires du pays par des équipes de technocrates spécialisées, à peu près libérées du contrôle plus ou moins gênant des représentants du peuple. La voix du peuple ne se fera entendre que par une opposition parlementaire peu cohérente, par ce qui restera de la presse libre et, surtout, par l'organisation syndicale.

Dans un pays où l'on prend l'habitude de ne considérer que des problèmes d'ensemble exprimés dans un plan qu'on voudrait respecter, l'homme est sacrifié; on voit seulement des groupes, des masses, insérés dans le plan et dont on cherche à éviter ou à calmer les mouvements sereux de mécontentement. De temps en temps, on lance des promesses et on accorde de petits avantages, sans se laisser détourner de sa besogne. « L'élite » au pouvoir, à la tête de l'Etat ou de l'économie, est au-dessus du peuple, organisant, créant pour lui, ne voyant l'amélioration des conditions de vie que comme la conséquence d'une expansion qui implique des prélèvements prioritaires et sans cesse croissants au profit des maîtres des moyens de production.

**

Dans ces conditions, quel doit être le rôle des représentants directs des travailleurs, c'est-à-dire des militants syndicalistes ?

Un écueil, d'abord, à éviter : c'est l'intégration dans le système. Il est bien évident que cette intégration serait la solution idéale pour nos dirigeants. Le peuple serait ainsi amené à accepter tout naturellement le cadre d'une existence assez tranquille, comportant une petite part de l'expansion, plus de sécurité peut-être, et une orientation de vie et de pensée qui dispense d'efforts personnels. C'est l'harmonie du troupeau qui a le beurre assuré, des loisirs dirigés suivant le genre de vie à la mode. A signaler que cet idéal n'est pas propre au régime présidentiel, mais qu'il tend à prédominer dans les sociétés modernes, y compris les démocraties populaires.

Un autre écueil : le refuge dans des compromis qui enlèvent à l'action directe des organisations représentatives des travailleurs toute personnalité, parce qu'il a fallu composer avec des forces extérieures avec la menace permanente d'être débordé par la mise en mouvement d'appareils de propagande bien organisés pour s'imposer et canaliser l'action, et même la pensée des participants, par le moyen de slogans psychologiquement bien choisis.

**

Pour combattre le pouvoir personnel, d'aucuns placent au premier plan l'union politique des gauches. C'est une formule qui n'est pas à écarter systématiquement, mais elle n'aurait

pas de sens profond et ne serait la source d'aucun dynamisme si elle se ramenait à un compromis circonstanciel de forces dont chacune continuerait à se considérer comme seule detentricice de la vérité et ne pourrait, de ce fait, que guetter l'occasion de s'imposer à la tête du nouveau courant. Il faudrait que se crée une force nouvelle capable de rallier l'énorme majorité des travailleurs éprouvant le besoin de se libérer des contraintes d'un système technocratique centralisé qui a un mouvement propre et dont le moteur n'est pas dans la satisfaction des besoins et des aspirations d'un peuple libre, mais dans le développement continu des moyens de production, selon les impératifs d'une technique appliquée pour satisfaire d'abord les détenteurs des moyens de production. Mais la réalisation d'une nouvelle force implique une rupture préalable avec un passé révolu; ce ne sont pas les vieilles formations d'un système dépassé qu'il faut agglomérer. Il faut assurer un regroupement d'hommes libres de leur propre passé, de formules figées et ne répondant plus à la réalité, en vue de rechercher loyalement la création d'un mouvement nouveau, répondant à la fois aux conditions nouvelles de vie imposées par de nouvelles techniques de production et par les aspirations sociales de travailleurs qui espèrent encore orienter ces nouvelles conditions de vie, non seulement vers le bien-être, mais vers un épanouissement de l'homme. C'est en somme un mouvement contre le courant, mais un courant qu'on n'ignore pas, dont on reconnaît l'origine et la puissance, et dont on ne veut pas être esclave. Combien de groupements de gauche, combien d'hommes de gauche sont capables de rejeter leur vieil habit pour repartir d'un pied ferme sur des bases nouvelles ?

Pourtant, si ce travail préalable de rupture accompagné d'une réorganisation n'est pas fait, inutile de parler de reconstitution de la gauche. Jusqu'à ce jour un tel travail semblait impossible. Trop d'hommes de gauche étaient intégrés dans le vieux système ou en étaient les profiteurs, tandis que d'un autre côté une force politique et sociale empêchait toute entente durable parce qu'elle obéissait à un pouvoir extérieur, à un Etat dont les intérêts ne pouvaient s'identifier à ceux du prolétariat mondial. Il est possible que ceux-là prennent une autre tournure d'esprit dans un avenir proche et que ceux-ci fassent peu ou rien en présence de l'orientation nouvelle de l'Etat russe. C'est une évolution possible qu'il faut prévoir car si, nous, syndicalistes, nous voulons rester en dehors des courants politiques, nous ne pouvons être indifférents à leurs comportements, à leurs intentions et buts.

Nous nous sommes arrêtés sur l'unité politique de la gauche parce qu'elle est posée de divers côtés, mais nous verrons mettre en avant l'unité syndicale dans un avenir proche, au moins par ceux qui la considèrent comme un moyen d'élargir leur zone d'influence et de s'emparer des postes syndicaux qu'ils utiliseraient pour diffuser leurs propres idées. Car nous avons encore trop de fanatiques et pas seulement à la C.G.T., qui sont convaincus de détenir la vérité et pour qui, toute conquête sur

un adversaire de tendance est un pas en avant vers cette révolution douée de pouvoirs magiques et à qui on doit tout sacrifier. Tant qu'un tel état d'esprit subsistera, il ne peut être question d'unité. La Révolution ce n'est pas une entité douée de pouvoirs propres, c'est le résultat d'un état de fait, d'un mouvement; c'est l'œuvre de la catégorie dominante d'un pays à un moment donné de son évolution, catégorie arrivée à la maturité politique, et représentant, pour une période, la force de progrès. La catégorie sociale qui doit réaliser une révolution n'est pas une catégorie élue, ni choisie par des stratèges, aussi férus de dialectique qu'ils soient, elle s'est trouvée mise en avant en raison de son rôle déterminant dans l'économie.

**

En ces années 60, quelle est la catégorie sociale qui joue un rôle de premier plan dans la vie économique? Ce n'est pas encore le prolétariat, pas même dans les démocraties populaires; c'est la technocratie qui dresse les plans, oriente l'action économique de l'Etat, dirige les vastes ensembles productifs qui constituent la caractéristique de la phase économique actuelle. Et c'est pourquoi nous avons été conduits à un Etat fort qui assure la suprématie de la classe dominante. Le prolétariat ne joue pas encore un rôle de premier plan, ni techniquement, ni politiquement; il n'est pas encore devenu, comme cela arriva à la bourgeoisie du XVIII^e siècle, l'animateur de l'économie qui revendique le pouvoir politique pour se libérer des entraves d'un système dépassé. Mais il constitue la catégorie sociale encore la plus importante malgré le glissement de plus en plus marqué vers les activités tertiaires, et il peut jouer un rôle de premier plan dans l'orientation et l'organisation même de la production et de la répartition des produits et services. Et c'est dans la mesure où il remplira effectivement ce rôle qu'il réalisera les conditions de sa révolution, révolution qui sera, comme le dit *l'Internationale*, celle du genre humain. Faire acte révolutionnaire, ce n'est donc pas répéter des formules inadaptées au monde actuel, ce n'est pas faire des démonstrations logiques au sujet d'une révolution qu'on décrète en voie de réalisation parce qu'on la justifie dialectiquement. Ça, c'est de l'utopie. Faire acte révolutionnaire, c'est amener le prolétariat à dominer son époque, à prendre effectivement une part grandissante dans la vie économique, dans la vie de l'entreprise, dans les institutions d'Etat de caractère social, à prendre cette place soi-même poussé par sa capacité propre et non par les exhortations de révolutionnaires en chambre ou par l'attrait de fonctions auxquelles on n'est pas préparé car, alors, on aboutirait, non plus à l'insertion dans un processus révolutionnaire, mais à une intégration qui équivaldrait à un renoncement.

Et, ce disant, nous sommes même dans le sens de l'histoire, tel que Marx nous a appris à le dégager.

**

Dans la phase actuelle de l'évolution de la société et de l'Etat, nous avons donc à assurer d'abord le contrôle effectif et peut-être la participation effective des représentants directs du prolétariat à la gestion des entreprises et de l'économie, mais nous devons le faire nous-mêmes, sous notre propre responsabilité. Si nous sommes vraiment dans le sens de l'histoire, nous réussirons, sinon nous resterons à la remorque d'une évolution déterminée par les

lois économiques et selon les intérêts des classes dominantes et orientée sans nous, en dehors de nous, vers des fins qui ne peuvent être les nôtres.

Et nous devons lier notre action pour la défense des revendications immédiates à cet effort de prise de conscience nécessaire à la défense efficace des intérêts généraux de notre classe et à sa libération de toute exploitation. Notre action de tous les jours doit être insérée dans un tout, avoir un esprit bien marqué et animé de la volonté d'aller de l'avant en connaissance de cause, en ayant pleinement conscience des réalités, des obstacles à surmonter. Et en restant dans la direction du but à atteindre, ce qui donne un sens à toutes les activités. Notre action doit tendre à devenir un mouvement d'opposition organisée qui réalise l'antithèse du système technocratique, qu'il s'agisse d'entreprises privées ou d'entreprises d'Etat.

En ce début de 1963, l'action syndicale immédiate se trouve déjà orientée. Il faut d'abord organiser l'opposition à un pouvoir qui tend à limiter le droit de grève par la généralisation du système des réquisitions, et qui va de plus en plus se permettre des atteintes aux libertés acquises.

Dans le domaine des réalisations immédiates, nous avons à veiller à ce que l'indexation de l'indice du coût de la vie sur l'expansion soit définitivement acquis et correctement appliqué et à empêcher que les plus défavorisés restent en retard dans les revalorisations tardives des salaires. Les accords Renault marquent le départ d'une action pour l'application généralisée des quatre semaines de congés payés. A noter que le mois de vacances est déjà pratiquement accordé chez Dassault, Bull, la S.A.G.E.M., Hispano-Suiza, Mercier, Baudoin et Onera.

Il faut s'attendre à une augmentation régulière et peut-être accélérée du coût de la vie, dont on ne manquera pas de rendre responsables les salariés, alors qu'elle est la conséquence de l'orientation de la politique économique et surtout des dépenses non-productives de l'Etat. N'oublions pas que 2 milliards de francs sont consacrés à la force de frappe pour 1963. Cette dévaluation du franc que constitue la hausse des prix (4,5 % en 1962, 3,2 % en 1961, 3,6 % en 1960) s'accompagne d'une augmentation de la circulation monétaire (12 % en 1962) et des réticences de l'épargne qui ne s'investit pas. On fera même planer la menace du chômage, alors qu'il manquera de la main-d'œuvre qualifiée parce qu'on n'aura pas pris les mesures nécessaires pour réadapter les jeunes, les Français d'Algérie, les victimes des reconversions. L'expansion prévue peut absorber la main-d'œuvre disponible à condition que celle-ci soit réadaptée.

Mais ne nous inquiétons pas. L'unité d'action sera portée au premier plan. Dans l'ambiance actuelle, elle est souhaitable, mais elle n'est pas sans dangers, surtout au sommet, tant que certaines formations n'auront pas rompu avec des pratiques démagogiques destinées à profiter des accords conclus pour déborder leurs alliés du moment et élargir leur influence propre aux dépens de ces derniers. Il ne faut pas s'emballer, mais il ne faut pas non plus être systématiquement réticent.

Espérons qu'il sera possible de faire les rapprochements fraternels que la situation internationale pourra peut-être justifier et qui constitueraient des étapes vers une union plus large, plus durable parce que loyale et désintéressée.

Nous sommes bien obligés, évoquant les réunifications (1), de penser aux ruptures et aux causes de ces ruptures, au moins à la cause principale de la division ouvrière : l'existence d'une force organisée et orientée de l'extérieur pour la conquête des directions syndicales. Et nous sommes encore bien obligés de ne croire aux appels à l'unité de la C.G.T. comme celui qu'elle vient de lancer, que lorsque nous aurons la certitude qu'ils sont sincères et émanent d'une organisation indépendante, plaçant avant tout, non pas le succès d'une expérience éta-

(1) La C.G.T. a lancé un appel à l'unité en soulignant les réunifications passées qui furent accompagnées de grandes victoires ouvrières.

tique, mais l'union des travailleurs au-dessus de toutes les formations d'affinités ou forces extérieures, pour réaliser « l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes ».

Cette certitude de la sincérité des dirigeants de la C.G.T. ne nous sera pas donnée par des déclarations, aussi attendrissantes qu'elles soient. Nous la trouverons plutôt après un rapprochement entre l'Est et l'Ouest pour mettre fin à la guerre froide. Alors une ambiance d'unité pourrait naître et ce serait la fin de nos réticences. Nous serions les premiers à applaudir cet avènement d'une ère de paix et nous pourrions répéter, après de Gaulle : « Le temps est venu où nous pourrions regarder et voir haut. »

U. THEVENON.

LOIS SCELERATES - COUR SCELERATE

Chambre des Députés, aussi bien que Sénat, viennent de se déconsidérer en votant les projets infâmes de Cour de Sûreté Nationale.

Ils légalisent l'arbitraire le plus affirmé et font rétrograder jusqu'au Moyen Age les procédés de la Justice. Un Victor Hugo, un Voltaire, un Michelet, seuls pourraient stigmatiser avec assez de force la lâcheté et l'imbécillité des soi-disants « représentants du peuple » qui ont accepté ces recules dans la servitude.

Le monde ouvrier va-t-il être averti de la mixture qu'on lui a préparée? Tous les moyens d'étouffer les plus justes revendications sont offerts au pouvoir. Grèves, meetings, agitation, toute manifestation devient une atteinte à « l'autorité de l'Etat ». Atroupements — que l'on saura rendre « armés » suivant les besoins et la technique policière, tout cela permettra une répression par des tribunaux spéciaux jugeant sur ordre.

Les garanties offertes aux inculpés disparaissent, avec la garde à vue et le mode de jugement. Tout ce qui attende à l'« ordre moral » va pouvoir être poursuivi, pour atteindre à cet « ordre » qui régnait à Varsovie. Liberté de réunion, liberté d'association, liberté de presse et d'opinion sentent le garrot serré sur leur gorge, suivant les fantaisies et les provocations de la police. On incriminera qui l'on voudra. On réprimera avec la violence accrue de tous les moyens « totalitaires ». La torture n'est-elle pas légalisée par les pudiques moyens policiers que l'on invoque? Pour commencer, le *Canard Enchaîné* n'a-t-il pas été condamné pour crime de lèse-majesté? Ne nous y trompons pas, l'injonction de condamnation venait de haut, et le prétexte ridicule, comme aujourd'hui l'Armée, si déconsidérée par ses propres tenants.

La réaction liberticide ne date pas d'aujourd'hui. La Quatrième République a commencé à organiser cette « garde-à-voir » qui est un scandale juridique.

Un M^e Maurice Garçon avait été des très rares à protester publiquement, comme il vient de le faire dans le *Monde* contre cette « Cour de Sûreté » qui coiffe toute la France de la Tour Pointue. Depuis au moins le XVIII^e siècle, toute la législation pénale moderne a réagi contre ces notions inhumaines qui n'invoquent que des prétextes sans valeur.

La vraie raison est une raison de force et de réaction sociale. La peur bourgeoise en est le moteur. La technocratie, d'autre part, songe à diriger le robot populaire avec le robot policier.

Il faudra examiner de très près le détail de cette législation qui aggrave les vieilles « lois scélérates ». Il faut que les nouvelles scélératesses soient abrogées au plus tôt. Il faut réveiller les syndicats encore prêts à tant de compromis et de compro-

missions, au nom de la paix sociale et du progrès industriel. La vérité, c'est qu'on veut museler les ouvriers qui pourraient revendiquer leur part de la plus-value, et, au nom de la « grandeur », étrangler les libertés.

Appelons dès à présent à la résistance de la liberté.

Louis SIMON.

En pleine ère carolingienne !

Est-ce le « Canard Enchaîné » qui a trouvé la savoureuse formule : le régime carolingien? Si oui, le faut le féliciter. Car non seulement la conférence de presse présidentielle du 14 janvier a confirmé le rôle suprême, providentiel et paternel du néo-Charlemagne, mais encore la rhétorique présidentielle a exprimé une conception de l'Histoire digne du chroniqueur qui inspira la « Chanson de Roland ». La prochaine conférence de presse pourrait se tenir à Aix-la-Chapelle.

Nous avons suffisamment bataillé contre la germanophobie imbécile et malfaisante pour exprimer franchement notre opinion sur l'anglophobie carolingienne. Raymond Aron d'ailleurs rappelle malicieusement (« Figaro » du 16-1-62) que le président du R.P.F. avait dénoncé solennellement la formation de l'Allemagne fédérale en 1947.

Exclure l'Angleterre de l'Europe... Voilà qui aurait enchanté Hitler... et Pétain jetant l'anathème sur un... général mutin, speaker à la Radio de Londres! Aucun élève attentif d'un élémentaire cours d'histoire ne peut ignorer que la Grande-Bretagne a été à la pointe de la révolution industrielle, et que toutes les autres nations : la France d'abord, puis l'Allemagne ont suivi exactement la même évolution, avec un temps de retard plus ou moins long et à un rythme plus ou moins accéléré.

Plus grave. La conception carolingienne aboutit explicitement à la formation d'un Empire continental se suffisant à lui-même. Or, il convient de rappeler que dans l'immédiat, seul le développement des importations du Tiers-Monde, à des cours stabilisés peut empêcher les manifestations catastrophiques de la misère des pays sous-développés.

Plus grave encore! M. Servan-Schreiber (« Express » du 17-1-62), avec une logique rigoureuse, pose le dilemme en termes excellents. Ou bien, malgré Charlemagne, on maintient, on renforce l'alliance atlantique — ou bien, appliquant à la lettre les prévisions carolingiennes, on réalise l'Europe de l'Atlantique à l'Ouest avec l'U.R.S.S. contre le bloc anglo-saxon.

Ainsi nos avertissements sont-ils justifiés au delà de nos espoirs... et de nos craintes! Seulement cette vision d'un Empire knouto-carolingien nous inciterait à adhérer formellement et définitivement cette fois au fameux parti américain! — R. H.

A BILLANCOURT et à GRENOBLE

deux directions font parler d'elles

Un nouvel accord Renault a donc vu le jour dans les dernières heures de l'année 1962. Voici l'essentiel des nouvelles acquisitions sociales qu'il contient :

— 24 jours ouvrables de congés payés annuels avec maintien des congés supplémentaires d'ancienneté ou de fonction.

— Engagement des parties d'envisager progressivement le retour à la durée légale de 40 heures par semaine de travail et de se rencontrer pendant la durée de l'accord pour étudier la réalisation de cet objectif.

— D'ores et déjà est admise la compensation à 100 % de la première heure chômée au-dessous de 48 heures, pour les autres la compensation reste fixée à 50 %.

— Les avantages accordés par la R.N.U.R. aux déportés et internés de la Résistance sont codifiés.

— De nouveaux congés pour événements familiaux sont institués.

— Différentes améliorations sont apportées aux clauses des accords précédents en ce qui concerne la mensualisation d'ouvriers, les congés en cas de rappel, les allocations journalières servies en période militaire, les indemnités de fonction, etc.

Le jour où fut signé ce contrat, qui a gagné ? Les syndicats et les travailleurs ? Le gouvernement et son parti de soutien l'U.N.R.-U.D.T. ? La direction de la Régie ?

Il est évident que les derniers cités en tirent profit à leur façon. Il est d'ailleurs assez curieux d'enregistrer bien des déclarations contradictoires à quelques jours d'intervalle. L'optimisme et, surtout, les perspectives de M. Grandval ne furent-elles pas anéanties en peu de temps par les déclarations de deux autres membres du gouvernement, MM. Giscard d'Estaing et Peyrefitte, mettant en garde contre une extension trop rapide de la quatrième semaine de congés payés qui, selon ces derniers, créerait de très graves perturbations dans l'économie du pays ?...

La signification de tout cela est claire : les maîtres ont parlé ! Le grand, comme le petit patronat est opposé à l'accord Renault, il digère mal l'impulsion qu'il donne pour la quatrième semaine de vacances et la réduction de la durée hebdomadaire du travail compensée.

Cette opposition au courant nouveau révèle, à la fois, le peu de réalisme dont fait preuve le patronat face à des échéances prochaines et la parcimonie avec laquelle il opère dans le paritarisme dont il fait profession de foi à long terme d'année.

Echéances prochaines ? Oui, et même très prochaines car nos économistes sont à peu près unanimes à dire qu'à partir de cette année la main-d'œuvre deviendra abondante, différents facteurs accélérant l'augmentation de la population active. En conséquence, ils annoncent que des poches de chômage peuvent se faire dans certaines régions et dans certaines industries. Alors il faut prévoir les correctifs sociaux. Ce n'est donc pas, comme ne cessent de nous le répéter les porte-parole du gouvernement et du patronat, seulement après 1965 que l'on pourra envisager les premières étapes de la réduction de la durée du travail.

Quant à la parcimonie des concessions faites dans la pratique du paritarisme, rien ne l'illustre

mieux que cette déclaration d'un chef de file de l'organisation des chefs d'entreprise « à la quatrième semaine de congés payés, il est bien normal qu'on y vienne, mais progressivement, à raison de un ou deux jours par an ».

M. Dreyfus a été bien trop vite et les reproches ne sont pas tendres !

Il est intéressant de rapprocher du fait Renault celui de Neyrpic. Là, au contraire, un accord de rémunération a été dénoncé par la direction. Cet accord d'entreprise fut négocié et signé, en fin d'année 1961, par F.O., C.F.T.C. et C.G.C. Il attirait, à l'époque, les foudres du C.N.P.F. sur son signataire, le président-directeur général Dagallier.

Par contre, les chroniqueurs sociaux, comme les fédérations syndicales, n'avaient pas manqué de souligner les originalités de cet accord d'entreprise, d'un style nouveau et dynamique.

La première partie de son contenu, celle qui fut la plus condamnée par le C.N.P.F. et l'Union des Industries Métallurgiques et Minières, contenait trois notions :

— Le maintien et l'amélioration du pouvoir d'achat ;

— L'établissement de primes collectives ;

— La définition et la réglementation des promotions individuelles.

Ainsi, un contrôle syndical effectif s'instituait sur les rémunérations pratiquées et, surtout, le mur des 4 % annuels était sauté.

Jamais, dans un acte contractuel, la garantie moyenne d'augmentation des salaires effectifs n'avait encore atteint les pourcentages inscrits dans l'accord Neyrpic & Sogreah. Ils découlaient des trois notions ci-dessus et approchaient 8 % pour 1962 et 6 1/3 % pour 1963 avec expiration du contrat au début du quatrième trimestre.

Ces garanties ont-elles mis en difficulté les usines du groupe Neyrpic & Sogreah ? Non, car d'octobre 1961 à octobre 1962, l'augmentation moyenne individuelle acquise dans les usines du groupe a été de 9,84 % selon M. Glasser, nouveau président-directeur général, alors que l'indice général des salaires horaires s'est élevé, pour la même période, à 9,1 % selon le ministère du Travail.

Avec ou sans accord, le groupe Neyrpic, qui se trouve dans une région de grande expansion, où les techniciens, dessinateurs, ouvriers qualifiés sont très recherchés, aurait bien été contraint d'augmenter son personnel au diapason des autres entreprises. Dans le cas contraire, il se condamnait à scléroser son recrutement et, même, à perdre beaucoup de son potentiel de main-d'œuvre.

Pourquoi M. Glasser, successeur du président-directeur général signataire, résilie-t-il l'accord ? Pour « rassurer » les financiers et les actionnaires dont il a besoin, mais aussi et sûrement pour donner une satisfaction au C.N.P.F.

Voilà qui nous laisse bien mal augurer des rapports paritaires dans la métallurgie, dans les mois qui viennent.

Les syndicats libres n'ont jamais été hostiles au développement de la politique des conventions collectives décentralisées à l'entreprise. Bien au contraire, ils voient là un moyen de dépolitiser l'action syndicale, entre autres.

Mais le patronat s'obstine à vouloir, dans la pratique du paritarisme, en retirer tous les avantages sans en payer le prix !

Antoine LAVAL.

CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

Après l'accord Renault la métallurgie en avant

Dans le secteur privé, la métallurgie a toujours été une industrie d'avant-garde. Elle n'a jamais connu pourtant une grande proportion de syndiqués. Mais la Fédération des Métaux — aujourd'hui, les Fédérations des Métaux — a toujours joué un rôle important dans le mouvement ouvrier français. Elle fut, et elle reste, une pépinière de militants. Son action et les résultats qui en découlent ont toujours servi d'exemples.

Cette position est encore renforcée aujourd'hui par l'existence d'une grande entreprise pilote : la Régie Nationale des Usines Renault. L'importance d'un accord conclu sur les conditions de travail dans cette entreprise se révèle par son extension plus ou moins rapide à toute l'industrie, et même à toutes les industries. Quand Renault a eu trois semaines de vacances payées, elles n'ont pas tardé à être légalisées pour tous les travailleurs.

Renault présente d'ailleurs un caractère économique et social intéressant : ce n'est plus une entreprise du capitalisme privé. Il faut y insister parce que c'est fondamentalement : il n'y a pas de capitalistes privés chez Renault. Nous sommes en présence d'une entreprise de capitalisme d'Etat, avec ce correctif important de l'autonomie financière. Sur les 65.000 travailleurs de l'ensemble des usines Renault, combien y a-t-il de syndiqués ? Sont-ils 10.000 ? Nous retrouvons là une des caractéristiques du mouvement syndical français. S'il y a peu de syndiqués, il y a beaucoup de syndicats, non seulement ceux qui représentent les trois grandes centrales, mais encore quelques-uns en plus. Tous ces syndicats, faibles en effectifs, mais recueillant chacun leur part de voix ouvrières dans les différentes élections professionnelles, s'agitent beaucoup, non seulement pour les revendications relatives aux salaires et à la durée du travail, mais pour la gestion d'œuvres sociales de grand gabarit qui sont elles-mêmes une grande entreprise au budget imposant. Tous ces syndicats ont signé l'accord conclu en cette fin d'année 62.

Ajoutons que la composition de la main-d'œuvre chez Renault reproduit, en réduction, la structure de la classe ouvrière française, dans sa diversité de formation et d'origine ; toute la gamme de la hiérarchie professionnelle ; une proportion notable d'ouvriers venus des autres pays.

Tout cela donne un intérêt général au milieu social de cette entreprise orientée dans les grandes lignes du Plan du néo-capitalisme français.

Le nouvel accord conclu jusqu'au 31 décembre 1964 orientera certainement lui aussi l'ensemble de la revendication ouvrière. Les 24 jours ouvrables de congé payé entreront dans les faits cette année. On nous dit même que si Renault a accordé cette revendication syndicale, c'est que le gouvernement prévoit et admet déjà la généralisation des quatre semaines de vacances. En tout cas, il fait bien de le prévoir, sinon de l'admettre. Nous avons écrit ici même que c'est d'abord sous cette forme que s'amorcerait la réduction du temps de travail. A ceux qui diront que ce n'est rien, nous répondrons : pourquoi alors le revendiquez-vous ? Chacun sait que ce n'est pas rien, que c'est même très important. Le capitalisme y trouve son compte, nous dira-t-on aussi. Pardi. Il trouvait aussi son compte au temps où mon

père travaillait dix heures par jour, et six jours par semaine et cinquante-deux semaines par an. Devrions-nous regretter ce bon vieux temps où, paraît-il — en vertu de la loi de la paupérisation — le prolétariat avait une part plus grande du revenu national ? Nous ne répéterons jamais assez que n'est pas syndicaliste celui qui mène l'action syndicale sans croire à son efficacité. Allons ! Mettez votre sac au dos et profitez bien de votre mois de vacances. Vous n'en serez que mieux pour préparer la révolution sociale.

Bien entendu, la lutte pour la réduction de la semaine de travail, de la journée de travail ne s'arrête pas pour autant. C'est une revendication constante du travailleur que de donner le moins de temps possible au travail socialement nécessaire. De ce point de vue, rien ne me gêne dans cette partie de l'accord Renault qui dit « Les parties signataires admettent, en ce qui concerne le retour à la durée hebdomadaire légale du travail, que la solution de ce problème ne peut être envisagée que d'une façon progressive. » Il faut certainement regretter que ce soit actuellement sur quarante-huit heures qu'est établie en fait la semaine de travail. La preuve, c'est qu'en matière de garantie de salaire, l'accord stipule que la quarante-huitième heure sera payée à 100 % même si elle n'est pas travaillée (les autres heures perdues étant seulement remboursées à 50 %, jusqu'à la quarantième). C'est évidemment reconnaître que le salaire de l'ouvrier est basé sur la pratique des heures supplémentaires. Mais cela nous le savions déjà.

Il reste encore beaucoup à faire pour supprimer les écarts de salaires entre Paris et la province, les écarts réels, et non les différences apparemment codifiées par ce qui demeure des zones de salaires. Il reste encore davantage à freiner la hiérarchisation, à augmenter substantiellement les salaires les plus bas, c'est-à-dire les plus nombreux, en mettant fin à la pratique des augmentations proportionnelles — et même effectivement plus que proportionnelles — se répercutant jusqu'au sommet de la hiérarchie. A ce double point de vue, le programme de la Fédération F.O. de la métallurgie est à mettre en évidence.

Cette organisation a été la seule à ne pas apposer sa signature sous le dernier accord de la métallurgie parisienne. Pourquoi ce refus ? Parce que cet accord continue de dresser des barèmes de salaires minimaux qui n'ont rien à voir avec les salaires effectivement payés. Sur ces salaires effectifs, la camarade Delamare, secrétaire général de la Fédération, constate à la fois l'augmentation des écarts entre Paris et la province, et aussi l'augmentation des écarts entre les catégories professionnelles. Si, depuis 1950, les abattements légaux ont été réduits en nombre et en pourcentage, l'écart réel a presque doublé en pourcentage entre les moyennes des salaires pratiqués à Paris et en province ! Il résulte de l'étude très complète et très exacte de Delamare que, dans le même temps où les écarts officiels sur le salaire minimum passaient de 20 % à 8 %, les écarts sur les salaires effectivement pratiqués sont montés à plus de 26 % ! Comme le dit Delamare, la réduction des zones légales de salaires n'est une victoire que dans le « Journal Officiel ».

Passant alors aux écarts entre les catégories professionnelles, la Fédération F.O. de la métallurgie constate que, entre 1950 et 1962, le salaire

moyen nominal de l'ouvrier O.P. 3, le professionnel le plus qualifié, a été multiplié par 2,2. Dans le même temps le salaire moyen du manoeuvre a été multiplié par 1,9.

« Que ce soit entre les régions ou entre les classifications, les écarts s'accroissent », conclut le rapport de la Fédération « Force Ouvrière ». Et il propose un ensemble revendicatif cohérent de nature à redresser cette situation. Nous ne pouvons qu'approuver l'orientation générale de ce rapport.

Réformisme et révolutionnarisme

Tout cela, c'est du réformisme, nous objecteront-ils. A ce compte-là, toute la lutte ouvrière pour l'augmentation des salaires et la réduction du temps de travail — la seule qui, effectivement, réduit le taux de la plus-value quel que soit celui qui la prélève — toute cette lutte en quoi se résume la lutte de classe, ne serait que du réformisme. Le réformiste est celui qui croit à l'évolution progressive vers une société sans classes, et cela sans à-coups, sans sauts, sans bonds. Mais celui qui lutte pour les réformes ne fait au contraire que préparer, que rendre possibles ces sauts révolutionnaires. Le syndicaliste résout l'opposition apparente entre réformes et révolution. Et il la surmonte non pas dans les idées, mais par l'action. L'action ouvrière, qui ne connaît pas de trêve, conduit jusqu'à ce point où il faut dire : c'est là qu'il faut sauter ! « Réformes et révolution » : c'est le titre d'un ouvrage de Rosa Luxemburg que j'ai lu il y a pas mal d'années. Je ne l'ai plus sous la main, mais il me semble bien qu'il ne contredisait pas, dans ses grandes lignes, ce que je dis ici en tant que syndicaliste ouvrier. Un bagage idéologique est aussi la synthèse de plusieurs influences.

S'il y a un réformisme, il y a aussi un révolutionnarisme. Le mythe du progrès est remplacé par le mythe de la crise générale convulsioinaire. Marx l'a annoncée et, puisqu'il l'a dit, il suffit d'attendre qu'elle surgisse des contradictions du capitalisme. Tout cela reste résolument sur le plan des idées. Pendant ce temps, tout change, bien entendu, y compris le capitalisme d'Etat qui industrialise la moitié du globe. Mais ce qu'ont écrit, il y a un demi-siècle Lénine, ou Trotsky, ou Bordiga, cela ne change pas, et il faut s'y accrocher en grognant, comme un bon chien qui, sur un os, hume le souvenir de la viande savoureuse.

Je me vois encore bien parti pour que les docteurs se réunissent à mon chevet et pour qu'ils diagnostiquent un incurable déviationnisme. Puisque je n'y échapperai pas de toute façon, je vais encore aggraver mon cas. Je veux vous parler un peu aujourd'hui de la « Voix Ouvrière ». Il s'agit d'un bulletin inter-entreprises que, beaucoup d'entre nous connaissent. Le service nous en est fait à la R.P. Il y a quelque temps, il était ronéotypé et il ressemblait aux journaux d'usines que nous fabriquions dans notre jeunesse. Comme tel, il était sympathique. Il était, nous disent ses rédacteur, « le moyen d'expression de militants ouvriers qui ne peuvent autrement faire connaître leur point de vue de travailleurs révolutionnaires à leurs camarades de travail ». Maintenant, « Voix Ouvrière » est devenu un bulletin bimensuel imprimé. Dans son numéro du 31 décembre, son éditorial est fort opportunément intitulé : « Ne pas croire au Père Noël ». Il commente lui aussi l'accord Renault. Il le commente du point de vue de la critique dite révolutionnaire. Il écrit notamment : « Ce que vient de concéder la Régie Renault à son personnel, c'est donc ce que l'ensemble du patronat français, ou tout au moins des

grands patrons, est prêt à accorder pour désarmer les mouvements revendicatifs pendant quelque temps. » Eh bien ! c'est bon à prendre. Et cela ne traduit pas un rapport de forces tellement défavorable. Quant au « désarmement », il ne dépend pas que du patronat... et du moment qu'il n'est que provisoire !

Mais voici la conclusion de l'article :

« Si le tapis vert est aussi magique qu'on veut bien nous le dire, alors il faut lui demander de résoudre nos vrais problèmes : retour immédiat aux quarante heures, augmentation substantielle des salaires et garantie de l'emploi (interdiction des licenciements pour manque de travail, maintien du salaire quelles que soient les baisses d'horaire).

« Mais l'accord Renault est justement la mesure de ce que nous pouvons obtenir par ce moyen : des miettes pour le présent, des promesses pour l'avenir, avec comme seule certitude le maintien pour la plupart d'entre nous, de ces deux mois de repos annuel en moins que sont les 48 heures par semaine, jusqu'à ce que le chômage nous envoie à la soupe populaire. C'est pourquoi, bien que ni les uns ni les autres ne tenions à la lutte pour la lutte, c'est à elle que nous devons recourir pour changer notre sort, car entre le Père Noël et le Patronat il n'y a jamais que la différence entre le mythe et la réalité. »

C'est une conclusion d'un beau style que nous pourrions contresigner, à quelques expressions près où l'exagération « révolutionnariste » affaiblit l'ensemble.

Mais ce n'est pas seulement pour le plaisir de la citer que je vous parle de « Voix Ouvrière ». Quand il était ronéotypé, ce bulletin avait pour sous-titre : *Bulletin édité par des syndicalistes de différentes tendances pour la démocratie ouvrière, l'unité syndicale et l'internationalisme prolétarien*. Je ne vois vraiment pas ce que nous pourrions y trouver à redire. Mais voici que le bulletin imprimé a changé son sous-titre. C'est maintenant : *Organe de lutte ouvrière, pour une direction révolutionnaire des syndicats et pour la construction d'un parti révolutionnaire prolétarien*. Avouez que c'est tout autre chose ! Que faut-il entendre exactement par « la direction révolutionnaire des syndicats » ? C'est ce mot « direction » qui me chiffonne. Il me remet aussi en mémoire ce que disait quelquefois Monatte : « Les révolutionnaires n'ont pas de privilège dans les syndicats ». A vrai dire, j'ai peur de trop comprendre ce que veut dire cette « direction » quand, continuant à méditer sur ce sous-titre, je lis qu'il s'agit également de « la construction d'un parti révolutionnaire prolétarien ». Allons ! il y en a qui, pour ne pas être taxés de révisionnisme, sont résolument conservateurs ! Ne seraient-ils pas, sans s'en douter, en retard d'une révolution ?

La R.P. a écrit dans son éditorial de décembre 62 qu'elle cherchait — avec d'autres — une synthèse de l'organisation et de la liberté. Or, voilà que « Le Figaro » a publié un dialogue entre M. Louis Armand et M. Raymond Aron sur le thème : « Liberté et organisation ». Ce n'est pas une très bonne référence pour nous. Nous voulons cependant y voir une preuve que les grandes interrogations de notre époque tourmentent des esprits différents. Voici donc un échange de vues entre un grand technocrate, Louis Armand, type de Père des organisateurs, et un grand intellectuel polyvalent, Raymond Aron, dont les idées nous ont plusieurs fois ici servi de thèmes de discussion. Je laisserai de côté ce qu'a dit Louis Armand : il a fait appel à l'exemple d'organisation que nous offrent les êtres vivants et il a rendu hommage au Créateur !

Raymond Aron a fait preuve d'un plus grand humanisme. Dans sa conclusion, il a distingué quatre choix à la base de la notion de la liberté : le pouvoir de choisir sa propre existence ; la liberté à l'intérieur même du travail ; le droit pour l'homme de faire ce qu'il veut en dehors du travail ; la participation aux décisions de la collectivité.

Reconnaissons que ce n'est pas mal posé ! Mais Raymond Aron distingue, d'une manière inattendue, un cinquième choix. Il dit : « On peut aussi choisir d'être révolutionnaire. » Mais ce n'est nullement un cinquième choix ! Si je choisis les quatre formes de la liberté humaine énumérées tout à l'heure, il y a de fortes chances que je choisisse en même temps d'être révolutionnaire. Car pour conquérir cette liberté, sous ces quatre aspects, je ne crois pas que je puisse faire l'économie d'une révolution. En tout cas, ce n'est pas en s'appuyant sur la société industrielle moderne, dont Raymond Aron veut être l'observateur et le philosophe, qu'il me convaincra, selon ce qu'il dit finalement, qu'il n'y a « plus de raisons d'être révolutionnaire ».

Cette discussion n'est pas sans lien — j'espère qu'on l'admettra — avec celle que nous avons amorcée à propos de l'accord Renault. C'est l'originalité et la force du syndicalisme que d'appuyer sa pensée et sa théorie sur les fruits mêmes de son action dans la situation sociale réelle.

Une retraite complète à 60 ans

Touché une fois de plus par la grâce, M. Maurice Schumann a déposé une proposition de loi tendant à fixer à 60 ans l'âge de la retraite légale (et même à 55 ans pour les femmes). Voilà un bon chrétien ! Décidément cette législature nous en promet tant, que si elle réalise seulement la moitié de ses promesses, nous n'aurons plus besoin, en effet, d'être révolutionnaires !

Mais la question était posée dans le mouvement syndical — et particulièrement dans les milieux syndicalistes qui nous sont proches — bien avant que M. Maurice Schumann s'en fasse le bon apôtre (avec d'ailleurs des arguments insuffisants). Notre camarade Le Bras, qui dirige une grande mutuelle d'entreprise et qui sait de quoi il parle, a donné à notre revue deux bons articles sur la retraite des travailleurs. Dans le dernier, il discute ce point : est-il vrai que l'on vive aujourd'hui plus vieux qu'hier ? S'appuyant sur l'expérience de sa mutuelle et, aussi, sur les données médicales, il en arrive à cette conclusion : à partir de 50 ans (et c'est encore plus vrai à partir de 60 ans), il ne nous reste guère plus d'années à vivre qu'il en restait à un quinquagénaire de 1900.

Le Bras a raison, et son argument vaut pour chaque retraité individuellement. Il n'en est pas moins vrai qu'il y a aujourd'hui plus d'hommes de 50 et 60 ans qu'il y en avait au début du siècle. C'est une discussion qui risque toujours de tourner au dialogue de sourds que celle qui oppose le point de vue particulier et le point de vue global. Il faut pourtant considérer ce dernier si l'on veut sérieusement discuter ce qui est en question et ne pas se laisser « avoir » par les économistes qui résistent de toute leur science à l'avancement de l'âge de la retraite.

Nous dirons donc : l'homme ne vit pas plus vieux, mais les hommes vivent plus vieux. Ce qui veut dire que le nombre des vieillards est proportionnellement plus grand dans l'ensemble de la population. Donc, la société devra prélever une part plus grande du revenu national qu'elle n'en prélevait hier pour subvenir aux besoins de ce « troisième âge » non producteur. Comme il y

a aussi, dans le premier âge, une part plus grande de population inactive, en raison de la prolongation générale de la scolarité, alors la population active du deuxième âge supporte un fardeau trop lourd. Ce que je viens d'exposer là, c'est la thèse des savants économistes du genre de M. Alfred Sauvy dont un certain « Comité d'étude des problèmes de la vieillesse » utilise le savoir impressionnant (notamment dans une page du journal « Le Monde » payée au tarif de la publicité). Nous devons justement nous garder de nous laisser impressionner. Nous savons déjà qu'il y a aussi une population inactive à l'intérieur même du deuxième âge !

On ne peut tout faire à la fois, dit M. Sauvy et disent les ministres : prolonger la scolarité ; réduire la durée hebdomadaire du travail ; augmenter le conge payé et abaisser l'âge de la retraite. Tout cela n'est pourtant qu'un seul et même problème : la diminution du temps global de travail, et c'est le rôle des syndicalistes de le prendre « par tous les bouts ».

« La montée des jeunes ne couvre pas nos besoins en main-d'œuvre », dit M. Sauvy, mais il ne le prouve pas. Il nous faudrait des données sur la croissance de la population active, sur sa productivité individuelle et sur sa production globale. Il nous faudrait examiner aussi comment est dépensé le revenu national, et s'il n'y a pas de bonnes parts du gâteau qui se perdent !

La question de la quantité « nécessaire » de main-d'œuvre n'est pas vue non plus de la même façon, selon qu'on est patron ou ouvrier, puissant ou misérable. Le patronat a intérêt à avoir « une réserve de l'armée industrielle » (pour parler comme Marx) grâce à laquelle il fera pression sur les salaires. Les ouvriers, au contraire, ont intérêt à être un peu moins nombreux que ne le demandent les besoins industriels. C'est alors qu'ils « se défendent » le mieux.

Mais laissons pour le moment « la théorie de la retraite » pour en revenir à sa pratique. Qu'en est-il actuellement ? A 65 ans, le travailleur a droit, par la Sécurité Sociale, à une retraite égale à 40 % du salaire moyen des dix dernières années, s'il a cotisé pendant au moins trente ans (s'il a cotisé pendant plus longtemps, il n'aura pas davantage, comme l'a expliqué ici notre ami Le Bras). S'il veut s'en aller à 60 ans, il n'aura droit qu'à la moitié de cette retraite (même s'il a cotisé pendant trente ans ou plus).

C'est de là qu'il faut partir, je crois, pour progresser. Premier point : à 60 ans, après quelque quarante années de travail et davantage, le travailleur doit pouvoir toucher l'intégralité de la retraite légale. Deuxième point : cette retraite devrait être au moins égale à la moitié du salaire d'activité. On pourrait même agir pour que cette retraite sociale soit la même pour tous (sans préjudice des systèmes de retraites complémentaires). Ce serait la retraite minimum interprofessionnelle garantie. On lui appliquerait, bien entendu, la double échelle mobile : celle des prix à la consommation et celle de la croissance de la production par tête d'habitant.

Il est plus que probable que je ne suis pas le premier à penser à la question. Eh bien ! s'il en est de plus avertis que moi, qu'ils le disent et l'écrivent. Pour le moment, je crois que c'est en partant de la situation actuelle, en dénonçant ses insuffisances et ses injustices, en faisant entrer ces nouvelles revendications dans les programmes syndicaux et en luttant pour elles, que la classe ouvrière arrachera encore un morceau de ce qui lui est dû dans le revenu national.

Raymond GUILLORE.

LA VOIX DES SYNDICALISTES DE LA LOIRE

LE DERNIER COMITÉ CONFÉDÉRAL DE LA C.G.T.-F.O.

Il s'est tenu à Paris les 11 et 12 novembre dernier et, si faute de temps, il ne nous a pas été possible d'en parler dans la dernière R.P., les sujets abordés valent pourtant un examen.

Ce fut un C.C.N. « surprise » car les représentants des U.D. et des fédérations ne s'attendaient pas à des débats dépassant l'ordre du jour classique de ces assemblées.

Robert Bothereau, avec son sens des images étayant une pensée toute en nuances et en prudence, a décanté des problèmes-clés pour l'avenir du syndicalisme ouvrier

1° Celui de la limite de la présence syndicale dans les organismes économiques de l'Etat, et surtout, opportunité ou non de la participation syndicale à un futur Sénat mi-politique mi-économique.

Les intentions du pouvoir sont encore trop peu connues pour en débattre, mais si un tel Sénat était institué, les éventuels syndicalistes-sénateurs se trouveraient en porte à faux, sur une double plate-forme : une nouvelle, celle de la responsabilité du législateur et celle traditionnelle de contestation. Personnellement, nous voyons mal comment des syndicalistes, ne disposant pas des leviers de l'économie capitaliste, pourraient être associés au vote de lois, que les syndicats pourraient un jour combattre.

2° Autre grand problème : celui du « rangement de l'armoire confédérale ». Entendez par là : comment adapter à nos temps modernes, pour les rendre plus efficaces, les moyens et méthodes du syndicalisme F.O.

Si la C.F.T.C. a su se trouver un certain style, C.G.T. et F.O. en langage de jeunes apparaissent « amorties ».

Pour F.O. dont les hommes et la doctrine ne s'apparentent pas à une famille politique ou spirituelle, pôle d'attraction et de regroupement, les difficultés d'organisation sont encore plus grandes et la cohésion difficile à obtenir. La question est maintenant inscrite à l'ordre du jour des préoccupations confédérales, ce qui satisfait fort les militants F.O. de la Loire qui ont si souvent reproché à leur maison de manquer de « panache et d'organisation ».

3° Le dernier point soulevé par R. Bothereau est lourd de sens pour qui connaît bien la prudence de la confédération et de son secrétaire général.

Robert Bothereau a laissé comprendre aux militants du C.C.N. que des possibilités à plus ou moins courts termes, d'un rapprochement ouest-est pourraient exister, grâce à l'évolution des techniques et des systèmes économiques, et à l'impasse de l'équilibre des armements auquel il faut trouver une solution qui, espérons-le, ne sera pas celle de la terreur.

Cette pensée du secrétaire général de la C.G.T.-F.O. n'est pas nouvelle puisqu'il l'avait déjà fait entendre au C.C.N. de Lyon en 1961. Son rappel prend donc le sens d'une confirmation, sans doute motivée par ce que l'on peut recueillir des nouveaux échecs venant de l'Est.

Il serait d'ailleurs dangereux de brusquer les choses avant leur maturité et de croire à une accélération des rapprochements, d'autant plus que des durcissements se concrétisent du côté des orthodoxes.

L'avenir éclairé par une telle perspective montre bien évidemment des tracés nouveaux pouvant modifier radicalement dans les années à venir l'organisation et le combat du mouvement ouvrier français et international.

LE COUT DE LA MAIN-D'ŒUVRE DANS LE MARCHÉ COMMUN

Le patronat français, qui a largement bénéficié de la dévaluation de M. Pinay pour s'adapter au

Marché commun, voudrait faire croire que les prix français sont déjà trop élevés et qu'il ne peut consentir des relèvements de salaires. Et pourtant le coût de la main-d'œuvre en France reste un des plus bas des pays de la Communauté, au moins dans la sidérurgie.

D'après l'Office statistique de la Communauté européenne, en effet, le coût de l'heure de travail qui s'élève (en francs belges) à 73,72 au Luxembourg, 69,76 aux Pays-Bas, 68,13 en Allemagne de l'Ouest, 62,93 en Belgique, n'est qu'à 55,49 en France (soit 18 % de moins qu'en Allemagne). C'est en Italie que le coût est le plus bas, avec 52,29.

Si l'on considère seulement les salaires directs (avant gratifications et primes), on a les chiffres suivants : 51,77 au Luxembourg, 46,57 en Allemagne, 44,87 en Belgique, 39,17 aux Pays-Bas, 31,57 en France et 30,23 en Italie.

Par contre, les charges annexes aux salaires s'élèvent respectivement à 30,59 aux Pays-Bas, 23,92 en France, 18,06 en Belgique, 22,06 en Italie. Ces chiffres sont sans doute sujets à caution. Nous les reproduisons à titre indicatif.

LA POPULATION ACTIVE AUGMENTE

Selon M. Sauvy, la population active en France atteindrait le chiffre de 20.210.000 personnes en ce 1^{er} janvier 1963, soit 610.000 de plus qu'il y a un an, ou 3,2 %. Sur ces 610.000. 400.000 environ ont obtenu un emploi.

Quant à la population totale, elle a évolué comme suit en un an :

Population au 1^{er} janvier, 46.200.000 ; naissances, 820.000 ; décès, 540.000 ; excédent de l'immigration étrangère, 130.000 ; excédent de l'immigration musulmane d'Algérie, 100.000 ; Français rapatriés d'Algérie, 650.000.

Soit, au 1^{er} janvier 1963, une population de 47.360.000.

Selon M. Sauvy, cette augmentation de 2,5 % de la population totale entrainerait seulement une progression de la consommation de 2 %, portant surtout sur les denrées alimentaires, en raison du niveau de vie peu élevé des habitants supplémentaires et une progression de 1,2 % de la production, ce qui revient à dire que cela viendrait renforcer la tendance à l'inflation.

C'EST DE LA PETITE POLITIQUE VERS L'ÉTATISATION DE LA S.S.

En 1963, la Sécurité Sociale Agricole, pour faire bénéficier les exploitants agricoles des mêmes prestations que les salariés de l'industrie et du commerce, sera en déficit de quelque 900 millions de francs. Et comment sera-t-il comblé, ce déficit ? Tout simplement par 200 millions de cotisations des agriculteurs et 700 millions prélevés sur les excédents du régime général (dont 500 sur les allocations familiales).

Il s'agit d'une solution provisoire, affirme le gouvernement, d'autant plus que l'excédent du régime général va bien vite disparaître avec l'augmentation du nombre de retraités et du nombre des bénéficiaires des prestations ; il se changera même en déficit dans un avenir proche.

Alors comment s'en tirera-t-on ? Ne va-t-on pas poser le problème de la fiscalisation au moins partielle de la S.S. ?

LA RÉFORMETTE DE L'ENSEIGNEMENT (histoire vécue)

Ce camarade métallurgiste a deux enfants : une fille vient d'entrer au lycée, en 5^e classe. Mais il se pose le problème de l'orientation du garçon qui doit entrer en 6^e en octobre 1963. Déjà, les papiers arrivent de l'académie apportés par l'enfant à son père : il faut opter de la vie de l'enfant qui vient d'atteindre 10 ans !... Or, il semble que le gosse puisse réussir en plusieurs domaines : son intelligence peut se développer, son habileté manuelle aussi.

Comme le père hésite, il va trouver le directeur de l'école primaire : « La réforme de l'enseignement ? lui dit ce dernier, optimiste, mais tous les établissements l'appliquent plus ou moins ! » — « J'ai cependant fait un tour rapide de ville, Monsieur le Directeur, et je ne vois pas où je pourrais faire rentrer mon enfant dans un véritable cycle d'observation » — « A vrai dire, Monsieur, vous êtes le premier père à poser le problème comme cela. Habituellement, les parents décident eux-mêmes l'avenir de leurs enfants. »

Le père se rend alors au lycée de garçons. Le maître de service (sic) : « La réforme de l'enseignement ? que voulez-vous dire ? Dites-nous tout simplement si vous choisissez moderne ou classique. Le technique n'est pas chez nous ».

Le lendemain, la fille qui est en 5^e... une 5^e, tout ce qu'il y a de plus « classique » où personne ne songe à une orientation éventuelle, la fille rapporte à son père une circulaire de l'académie intitulée « Fin de cycle d'observation... »

Il s'en fallut d'un cheveu que la feuille académique n'aille au panier. C'est bien se moquer des familles !

LE SABRE ET LE GOUPILLON

Le pouvoir personnel est stabilisé en la personne d'un grand général. Le cléricisme a bien compris qu'il allait pouvoir l'utiliser pour étendre l'emprise de l'Eglise sur l'enfance. Nous en avons une première manifestation dans un article de « la Croix » du 12 décembre où le nouveau ministre se voit dicter son attitude au sujet de certaines lenteurs dans l'application de la loi sur l'enseignement privé :

« Maintenant que la durée de la V^e République n'est plus menacée à court terme, le flottement constaté dans l'application de la loi scolaire doit disparaître. Il appartient à M. Fouchet de le faire comprendre nettement. »

Les termes et le ton de cette mise en demeure sont significatifs. Comme significative est la déci-

sion de proroger pour dix-huit mois la loi Barangé dont les crédits devaient être affectés en priorité à la revalorisation des traitements des maîtres de l'enseignement privé. Comme la loi du 31 décembre 1959 a mis ces traitements à la charge de l'Etat, la prorogation aboutit donc à donner un double avantage financier à l'enseignement privé. Le comité national d'action laïque a donc raison de s'élever contre cette mesure qui traduit l'état d'esprit du nouveau ministre en ce qui concerne les problèmes de l'enseignement.

L'enseignement privé est donc largement subventionné, tout comme la recherche militaire qui s'élève à près de 3 milliards, alors que la recherche universitaire est limitée à 63 millions.

LE PATRONAT PASSE A L'OFFENSIVE

La société Neyrpc à Grenoble avait signé avec les représentants des organisations syndicales un accord assurant au personnel une hausse annuelle automatique de 4 % des salaires, et contenant des dispositions concernant la reconnaissance de la section syndicale, la mise au mois des ouvriers, la réduction d'horaires sans diminution des ressources.

Mais voilà, il y a eu des difficultés de trésorerie, et M. Glasser, président d'Alsthom, est devenu également président de Neyrpc.

Peut-être la société a-t-elle été mal gérée et, les anciens responsables écartés, serait-il possible de repartir dans de bonnes conditions, avec l'aide de l'Alsthom ?

M. Glasser s'est tourné ailleurs. Neyrpc avait accordé des avantages qui la plaçaient en tête du patronat, au point de vue social. C'est dans cette direction qu'on va agir et M. Glasser a commencé par remettre en cause le contrat concernant la progression régulière des salaires. Elle n'était pas bien enfoncée la trésorerie, si on peut revenir à flot avec une telle mesure.

En réalité, nous assistons à l'élimination d'une initiative jugée dangereuse par le patronat. Le personnel Neyrpc réagit, cadres compris. Bravo, camarades de Neyrpc.

Quand les ouvriers cherchent à mettre un frein au surtravail par une hausse des salaires ils ne font que remplir un devoir envers eux-mêmes et envers leur race.

Karl MARX.

LES ÉLECTIONS SOCIALES

Elles ne sont déjà plus à la une de l'actualité, la quatrième semaine de congés obtenue chez Renault, l'abaissement de l'âge de la retraite, etc., dépassent actuellement les élections à la Sécurité sociale ; disons tout d'abord que ce fut une belle pagaille ; tout le monde sait ce qui s'est passé au Grand Palais : ce fut un vrai scandale. De nombreux travailleurs ont dû stationner longuement sur les pavés des abords en attendant de pouvoir voter. Nous saluons ici leur patience, mais combien d'autres durent renoncer à l'accomplissement de leur devoir d'assurés sociaux ? Ce manque de prévoyance des organisateurs, le jour mal choisi, et aussi les trop grandes distances existant pour beaucoup entre leur lieu de travail et le lieu de vote, qui était cette fois la localité, où, pour Paris et les grandes villes, le siège des établissements ou des entreprises ; enfin, le fait de ne pas avoir retenu pour ces élections le jour de repos hebdomadaire, créait un handicap sérieux pour toutes les corporations instables, comme le bâtiment et les travaux publics où sont nombreux les corvoyeurs. D'autre part, le fait de ne pouvoir voter aux endroits les plus proches des lieux de production fut également

un second handicap. Oh ! bien sûr, ceux qui ont la démagogie facile diront que nos observations ne tiennent pas, puisque le temps passé pour se rendre sur les lieux de vote était payé par les patrons, comme si ces derniers avaient déjà payé quelque chose ! Il n'est pas moins vrai, et nous l'avons constaté nous-mêmes, que beaucoup d'ouvriers, d'employés en sortant de leurs ateliers, de leurs bureaux, de leurs chantiers, de leurs magasins ou de leurs usines, prirent le chemin de leurs domiciles, ce qui n'aurait pas été le cas, si les élections avaient eu lieu un dimanche, ou à défaut dans les bureaux les plus proches de leur lieu de travail, avec, par exemple, élection entre 12 heures et 15 heures, avec retour des intéressés sur les lieux de travail. C'est ce qu'il faudra envisager sérieusement pour l'avenir, pour tous ceux qui cherchent l'efficacité, la clarté, au lieu de l'inorganisation et la pagaille que nous avons constatées, inorganisation et pagaille voulues par tous ceux qui aiment mieux évoluer en eau trouble et aussi par ceux qui ont en main des troupes bien disciplinées. C'est l'avantage incontestable de la C.G.T. ou de la C.F.T.C. en la matière.

Nous avons écouté les porte-parole des centrales

syndicales avant les élections. Nous commencerons par l'honorable dame Colin au nom de la C.G.T. :

« La Sécurité sociale, dit-elle, fondée par notre camarade Ambroise Croizat, député communiste, alors ministre du Travail, est notre œuvre. Mères de famille, vous devez y veiller si vous voulez une gestion saine de la Sécurité sociale, si vous voulez que les 80 % vous soit versés réellement quand vous vous présentez aux caisses, si vous voulez une retraite décente à 60 ans d'âge et à 55 ans pour les femmes, etc., etc., voyez C.G.T. »

Descamp, C.F.T.C., insista davantage sur l'idée de famille, c'est dans la tradition, et il apporta quelques autres idées intéressantes en reprenant les thèmes de Mme Colin et aussi en demandant une réforme des institutions et des mœurs en vigueur à la sécurité sociale, telle que l'accélération des règlements au guichet, ce qui serait constructif car tout le monde connaît les longues queues, les heures perdues « jamais remboursées », les conflits naissant entre ceux qui sont derrière les guichets et les assurés sociaux venant réclamer leur dû.

Enfin, le représentant F.O. enchaîna en revendiquant une retraite à 60 ans s'élevant à 50 % des salaires au minimum, ce qui faciliterait les départs et offrirait des places aux jeunes qui, bientôt, seront candidats à 700.000 emplois. Nous ajouterons, nous, que si cette prolifération continue, c'est quelques autres millions encore qui s'ajouteront aux premiers d'où, évidemment, l'urgente nécessité de diminuer l'âge de la retraite. F.O. réclame aussi le paiement effectif de 80 %, une meilleure convention entre le monde médical et les organismes de gestion, etc.

Il y eut aussi d'autres prises de positions, notamment celle des cadres, celle des mutualistes, et celle du délégué du C.N.P.F. (Confédération nationale du patronat français). Ce dernier affirma sans rire que c'étaient les patrons qui payaient le plus. Nous verrons comment dans les lignes qui suivent. Mais revenons à nos moutons ou plus exactement aux prises de positions ci-dessus.

Et pour commencer par Mme Colin, l'auteur ne fera pas injure à cette dernière de ne pas connaître l'histoire et, en particulier, celle des assurances sociales. Vous êtes d'un âge, Madame, qui doit vous rapprocher sensiblement du troisième, « l'âge sacrifié », comme dirait mon ami Le Bras. En conséquence, je vous rappelle quelques faits qui se déroulèrent vers 1930 au moment de l'application de l'assurance sociale, où la C.G.T. se dressa contre l'application de cette loi, elle en appela même à la grève contre son application sous le fallacieux prétexte que c'était aux patrons de payer la cotisation ouvrière.

Combien de travailleurs durent payer cher cette prise de position, troublante, entre toutes, et cela parce que la loi sur les Assurances sociales en France était l'œuvre de la vieille C.G.T., pas celle dont vous vous réclamez actuellement, qui n'est autre que la continuation de l'ex-C.G.T.U. encadrée de la même façon et dirigée par le même parti.

Laissez l'auteur vous dire encore, Madame, que l'assurance sociale d'alors était cent fois plus avantageuse pour les travailleurs que ne l'est la sécurité sociale étatique d'Ambroise Croizat; qu'elle nous avait permis de fonder nos caisses primaires d'administration et de gestion ouvrières. Bien sûr, c'était là une méthode décentralisatrice, que tout bon marxiste n'aime pas, aussi voyez-vous, je suis persuadé quant à moi que ce n'est pas Croizat tout seul qui torpilla l'assurance sociale mais que cet acte d'étatisation fut l'œuvre d'une orientation déterminée ailleurs qu'en notre pays; ce qui, du reste, ne surprit aucun militant averti. Il existe aussi une autre loi promulguée sous Croizat, celle des majorations des heures supplémentaires à 25 %, 50 %, etc. Elle a fourni au patronat le moyen excellent de torpiller la loi sur les quarante heures, mais de celle-là vous n'avez fait la moindre allusion et pour cause !

Position C.F.T.C. A Descamp, nous ne dirons pas grand-chose si ce n'est qu'en insistant comme il l'a fait sur l'idée de famille et en s'appuyant sur elle pour faire triompher le point de vue de son organisation, ça lui a réussi — reconnaissons-le — dans une certaine mesure ! Et, bien qu'il s'en défende, il s'aligne là sur les évêchés de France, et s'accorde très bien avec le « croissez et multipliez »

dont l'Europe a déjà payé deux fois les conséquences, au travers de deux saignées consécutives. Car, enfin, il faudra bien un jour prendre clairement position à ce sujet. La grande prolifération mondiale des êtres humains n'est-elle pas une des causes essentielles des longues files de chômeurs, elle favorise la loi de l'offre en faveur du patronat, elle est un danger pour la paix mondiale. Voyez côtés Chine et Inde, conflit inéluctable pour la conquête des débouchés, mais soyons réalistes et sur un point félicitons Descamp d'avoir montré que la Sécurité sociale devait être l'œuvre des travailleurs, conséquence de la solidarité ouvrière. Ce qui prouve qu'il a lu Pouget.

Position F.O. — Bien dans l'ensemble, exposé objectif certes, mais manquant de poivre et de sel, ne mordant pas suffisamment à notre sens, sur des sujets préoccupant les assurés sociaux et les raisons de leur mécontentement. Il aurait fallu ensuite insister sur la façon dont elle fonctionne, la lenteur des règlements aux guichets, même au risque de mécontenter quelque peu ceux qui y travaillent et par conséquent de brandir une méthode pour y mettre de l'ordre, faire tourner un peu mieux ces rouages au bénéfice de tout le monde, enfin se dresser résolument contre l'appât du gain du monde médical, demander à ces derniers d'être moins égoïstes et d'avoir pour cette œuvre hautement humaine, un peu plus de désintéressement, car nous estimons, nous, qu'il y a abus de faire payer à un malade 15 à 20 francs dix minutes de travail, s'élever également avec force contre l'exonération des prix des produits pharmaceutiques. En un mot dénoncer l'omnipotence de l'Etat et dire clairement pour quel usage il puise à pleines mains dans la caisse, bien souvent pour des buts diamétralement opposés à la raison d'être d'une véritable sécurité sociale.

Quant au porte-parole du patronat, le C.N.P.F., cynisme toujours vivant, nous avons eu l'impression en l'écoutant, qu'il prenait les télespectateurs pour des petits garçons. Nous sommes, a-t-il dit, ceux qui payons le plus, en conséquence une place de première importance doit nous revenir de droit.

Voyons donc en clair comment ils payent : ils prélèvent sur les travailleurs 6 % et versent 10 %, en apparence du moins, car comme c'est le travail qui crée toutes les richesses, les patrons remplissent le rôle de percepteurs de la Sécurité sociale. La part qu'ils versent étant créée par le travail, ils ne font que transmettre à l'organisme cité la somme qu'ils prélèvent sur la facture de leurs clients. Je serais curieux d'apprendre s'il en est qui font autrement, et ceci est valable aussi pour ceux qui réclament que les patrons payent la totalité, car le prétendre dans l'état actuel des choses c'est se fiche royalement du monde. Nous ajouterons même que si les employeurs effectuaient tous les versements ils s'approprieraient tous contrôles; en conséquence les travailleurs ne tarderaient pas à perdre leur droit de regard.

Les victorieux crient très fort : la C.G.T. a 44 % des voix; la C.F.T.C. augmente son pourcentage; F.O., dans sa lettre aux militants, trouve en fin de compte, après un croc en jambe aux mutualistes, qu'elle gagne plus de 100.000 voix; le C.N.P.F. gagne également; quant aux cadres, ils obtiennent un nombre non négligeable de voix pour la première fois qu'ils présentent des candidats.

Bien. Mais tout s'est-il déroulé normalement ? On nous signale des votes dirigés tels qu'à Montreuil-sous-Bois où un scrutateur F.O. fut mis dans l'impossibilité de contrôler. Sur un chantier, un copain fut insulté parce qu'il disait à ses camarades de voter F.O.; des listes entières préparées à l'avance étaient remises aux votants dans toutes les localités de banlieue. Des bureaux de vote furent accaparés dès les premières heures, entourés, cernés. Les scrutateurs des autres organisations furent pratiquement mis dans l'impossibilité d'exercer le mandat qu'on leur avait confié.

Est-ce cela la liberté ? Non, bien sûr, mais cela promet pour le jour où triomphera la liberté, dirigée par qui vous savez qui ne la conçoivent pour nous en priver.

A tous, le cas échéant, de bien s'en souvenir.

P. RIGUIDEL.

Une femme devant la mort

Il y a un an déjà que Marguerite Thévenet-Rosmer s'est éteinte à l'hôpital Boucicaut (le samedi 20 janvier 1962).

Chambelland, puis Hagnauer ont évoqué pour les lecteurs de « la Révolution Proletarienne » quelques aspects de sa personnalité. L'étude de son caractère, de son action politique et sociale, reste à entreprendre.

Comme « le Noyau » l'envisageait en mars dernier à l'occasion du décès de Marthe Bigot, autre militante de la vieille garde, il y aurait un « monument à élever », une brochure substantielle, un livre à écrire sur la vie de Marguerite Thévenet.

En attendant qu'un historien du mouvement ouvrier s'attache à une telle étude et considère, avec le recul d'usage, les derniers grands acteurs d'une époque héroïque, il nous apparaît nécessaire, pour le premier anniversaire du décès de notre amie, de faire connaître à ceux qui l'ont approchée et aimée, comment elle s'est préparée à mourir, simplement et en toute lucidité.

Pour nous, qui l'avons, en quelque sorte, tenue par la main et accompagnée dans chacune de ses épreuves finales, la leçon de son attitude, de son inébranlable courage en face d'un événement dont elle a vu jusqu'au dernier moment venir le terme, ne pourra s'effacer.

Ceux qui l'ont connue organisant les premières colonies de vacances pour les enfants d'ouvriers, puis, jeune militante pacifiste, engagée tout de suite dans les luttes politiques de 1915-1922 où elle se chargeait de tâches clandestines dont l'accomplissement exigeait une totale maîtrise de soi et un courage sans phrases, ceux-là diront : « Marguerite Thévenet, la compagne d'Alfred Rosmer ne pouvait mourir autrement. Sa manière d'être, la pente de son comportement l'y préparaient de longue date ». C'est vrai.

Mais nous croyons cependant utile en publiant les quelques notes qui évoquent son dernier combat, de montrer aux autres, aux jeunes, le cheminement d'une militante de cette trempe « sur la route en lacets qui monte ». Ils pourront ainsi la voir, hors de toute littérature, pareille, à l'instant suprême, à ce qu'elle était dans l'action quotidienne. Il n'est pas de si nombreux exemples d'une telle unité de vie et d'un si grand courage moral.

Par ailleurs, un étrange concours de circonstances a fait que, dans le temps où Marguerite Rosmer allait mourir à Paris, son amie Natalia Trotsky vivait ses derniers jours à Corbeil, et que nous nous sommes trouvés, ma femme et moi, être l'instrument de leur ultime rencontre.

Le lecteur pourra ainsi, dans ces notes de caractère privé, voir passer l'ombre d'événements et d'hommes déjà entrés dans l'Histoire, évoqués pour la dernière fois par deux grands témoins dont les yeux allaient se fermer...

On sait que, malgré l'attachement qu'elle portait à sa demeure de Périgny : « la Grange » voisine des maisons où elle amenait les enfants « d'avant 14 » prendre muscles et bols d'air, Marguerite Thévenet, sentant ses forces décliner, avait, avec Alfred Rosmer, demandé asile à la vieille Assistance Publique de Paris. Ils s'étaient installés en octobre 1960 dans une chambre de la Maison de Retraite Chardon-Lagache. C'est après une visite faite le 31 décembre 1961 à nos amis dans cet établissement qu'a été rédigée la pre-

mière de ces notes où se trouve posé de façon aiguë le problème de la santé de Marguerite Thévenet. Trois semaines plus tard, la mort avait fait son œuvre, malgré la robustesse de notre amie, l'énergie qu'elle a déployée et les soins qui lui ont été donnés.

31 décembre 1961. — « L'amaigrissement constant, la tristesse du regard, la nervosité de Marguerite nous inquiètent depuis longtemps mais plus encore ce soir. Sa pauvre silhouette afflige quand elle fait, malgré nos protestations, l'effort considérable de se lever pour nous accueillir.

Un pressentiment l'habite depuis quelque temps; elle est sûre de mourir prochainement. Elle considérerait la chose « avec détachement » si elle ne s'inquiétait de son compagnon : « Qui va s'occuper de lui ? » nous dit-elle avec son beau regard plein d'une triste lumière ? Puis, afin d'éviter de s'appesantir sur son propre sort, elle nous parle de Natalia Trotsky, dont l'état va s'aggraver chez le docteur Zakine à Corbeil. Elle nous indique que le petit-fils de Léon Davidovitch — le gamin que Rosmer et elle ont pu reconduire à son grand-père en juin 1939 à Mexico — est venu à Corbeil au chevet de Natalia et qu'il doit retourner prochainement à Coyoacan. Alfred évoque ensuite le grand plaisir qu'ils ont pu faire à Natalia il y a trois semaines en l'accompagnant à Barbizon. Ils ont ensemble revu la forêt et la localité où Trotsky a vécu jusqu'en 1934.

Marguerite nous demande — malgré l'état dans lequel elle se trouve — de les conduire encore une fois, Alfred et elle, à Corbeil afin de revoir leur chère vieille amie...

Dimanche 7 janvier 1962, 14 heures. — Nous partons à Corbeil en voiture. Marguerite a toujours terriblement soif (on comprendra pourquoi).

Seva Trotsky n'a pu retourner chez les siens à Coyoacan eu égard à l'état de Natalia. Nous le trouvons près de Frank et de Mme Zakine, sveltes, grand, très sympathique, avec un regard clair. Il parle de l'état actuel de la maison du Vieux, qu'il habite encore à Coyoacan, de son métier d'ingénieur chimiste et, longuement, avec un air enjoué et tendre, de ses quatre fillettes dont il montre les photos. Puis il rappelle à Alfred et Marguerite certains souvenirs de leur vie en commun à Mexico, en 1939, avant la première tentative d'assassinat de Trotsky.

Natalia se réveille et appelle. Alfred et Marguerite sont introduits dans sa chambre et, à notre grande surprise, ils parlent pendant près de deux heures avec elle et Seva.

On pourrait craindre que Natalia ne fût épuisée par un tel effort. Non, elle insiste au contraire « pour voir aussi les chauffeurs qui ont amené ses amis ». Rien de plus frappant chez cette grande malade que le regard aigu dont elle pénètre ses interlocuteurs afin de replacer dans ses souvenirs les êtres qu'elle a connus autrefois, même de façon épisodique, comme nous.

Cette mémoire de Natalia, dans l'état où nous la voyons, cet intérêt qu'elle porte aux autres, les questions qu'elle nous pose, en clair français, de sa voix musicale, nous causent une réelle stupefaction : Comment cela est-il possible chez une malade qui ne contrôle plus guère que son esprit ? Car nous en sommes sûrs, c'est bien un adieu que nous disons peu après à cette vieille dame à la fois si faible et si ferme...

Marguerite elle aussi parle gravement et semble exprimer ses derniers vœux. L'amour qu'elle a de la musique et de la vie l'amène à nous demander de la conduire avec Alfred au concert donné par Claude Kahn, aux Musigrains le jeudi suivant (11 janvier 1962) bien qu'en vérité elle tienne à peine debout... « Elle ne veut pas manquer son dernier concert ». Il lui faut pour cela bander encore une fois ses forces. Une autre renoncerait. Marguerite non. Pour elle le mot renoncer n'existe pas. Elle rentre à Chardon-Lagache exténuée, mais heureuse.

Lundi 15 janvier. — Alfred constate que l'état de Marguerite s'aggrave encore, qu'elle ne mange absolument plus rien. Il appelle le docteur Acker, ami consulté déjà lors de la crise précédente. Cette fois le médecin est frappé par l'impossibilité dans laquelle Marguerite se trouve de déglutir et par l'état des muqueuses totalement déshydratées. Le blocage du bol alimentaire, les nausées qu'il provoque peuvent faire penser à un « néo » de l'œsophage. De nouveaux examens sont nécessaires.

Mercredi 17. — Jean-Daniel Martinet vient voir Marguerite à l'infirmerie de Chardon-Lagache et considère comme urgent son transfert dans un service spécialisé. Nous convenons de la faire transporter le lendemain à l'hôpital Boucicaut.

Jeudi 18. — A la demande d'Alfred, très inquiet, Paule passe voir la malade avant son transfert et afin de pouvoir l'accompagner. Elle la trouve encore affaiblie mais ne s'oppose pas au désir qu'elle exprime instamment « de rester encore une nuit dans sa petite chambre ». Profitant d'une absence d'Alfred, Marguerite, avec un détachement émouvant, et une lucidité complète s'exprime en stoïcienne :

« Je vais mourir, je le sais. Ce que je te demande c'est de m'éviter les examens inutiles : j'ai assez souffert, cela suffit. Je n'ai pas peur. La vie que j'aimais tant ne m'intéresse plus... Je sais ce qui m'attend. Veille avec Pierre à ce qu'Alfred soit maintenu dans notre chambre quand je n'y serai plus. »

Vendredi 19. — Quand nous arrivons à l'hôpital Boucicaut le lendemain matin, nous voyons Marguerite descendre seule de l'ambulance et se diriger, sans aucune aide, vers le bâtiment où pourtant elle sait que la mort l'attend. On comprendrait qu'elle hésite ; toute autre, dans cet état se ferait transporter, s'abandonnerait ; notre amie, elle, considère qu'il lui reste un devoir à remplir ; elle agit donc selon son habitude. Avec elle tout est toujours très clair. Admirable fermeté d'âme.

Je me précipite pour la soutenir, car elle vacille, et afin de faciliter les formalités d'admission. Les résultats de la pesée confirment notre malade dans ses certitudes. L'amaigrissement s'est encore beaucoup aggravé en quelques jours. « Tu vois bien, dit-elle qu'il n'y a plus rien à espérer. » Elle se laisse portant conduire au Service central de radiologie où on doit procéder à l'examen de l'œsophage et elle garde assez de sérénité et d'â-propos pour comparer les couloirs du sous-sol de Boucicaut avec ceux du château de Versailles visités en notre compagnie un an auparavant.

Au service de radio on ne voit pas qu'il s'agit d'une grande malade à examiner par priorité. Si pénibles sont les préparatifs pour elle, qui a tant de difficulté à déglutir, que Marguerite manque à plusieurs reprises de défaillir et croit mourir sur place.

Après s'être reposée elle retrouve son esprit critique et assez de spontanéité pour rire d'un quiproquo. Assez de forces pour exprimer à nouveau ses dernières volontés.

« Partout dit-elle à Paule, même à l'hôpital, il

faut attendre son tour. C'est une vie d'automates qui se prépare. Déjà l'existence actuelle est une suite d'engrenages. Il n'y a plus que des engrenages. Tout cela est bien décevant. Il faut disparaître, ne rien regretter. Moi, demain, après-demain je ne serai peut-être plus là. Ne dis pas le contraire, je le sais ; mais c'est pour Alfred que j'ai de la peine. Sans lui tout me serait égal. Je te le confie. Donne-moi ta main que je puisse l'embrasser. » Paule met un instant sa tête sur l'oreiller, près de celle de notre amie : « Comme c'est bon, dit Marguerite, exprimant encore une fois son amour de la vie, comme c'est bon le contact d'un visage humain contre le sien. »

Après la visite du chef on place Marguerite sous perfusion et, à la suite d'une amélioration passagère, les choses s'aggravent très vite. La malade s'assoupit ou s'agite un peu, mais garde encore sa complète lucidité et continue de diriger son monde comme elle l'a fait toute sa vie : « Vous voyez, c'est toujours moi qui dois décider de tout ». Elle demande à Paule de rentrer à la maison où des tâches familiales l'attendent (« Toujours les engrenages », dit-elle). A la veille de sa mort comme dans toutes les circonstances de sa vie, Marguerite n'oublie pas ce qui est dû aux autres.

Samedi 20 janvier. — C'est le dernier jour. Quand j'arrive, je trouve Alfred au chevet de sa malade, désolé, à bout de forces lui-même. Les soins se multiplient en fonction des résultats de laboratoire, mais la respiration de Marguerite est significative.

Pourtant elle n'est nullement atteinte d'un cancer. Le muscle œsophagien refuse seulement de fonctionner. Cette paralysie progressive explique l'amaigrissement et les symptômes constatés, mais son processus est, hélas ! irréversible.

« Votre amie lutte de toutes ses forces, me dit la surveillante. Nous avons l'habitude de ces luttes sans espoir, mais ce qui est terrible c'est de voir auprès d'elle le grand monsieur silencieux et triste. »

Je quitte nos deux amis le cœur étroit.

Dans l'après-midi, la débâcle physiologique s'accroît. La malade est entrée dans un coma diabétique. Il s'avère impossible de la transporter dans un service spécialisé. A 20 h. 40, Mika qui a remplacé Alfred près de Marguerite constate que le goutte à goutte ne coule plus. C'est fini. La malade s'est éteinte sans un effort, sans un murmure, sans aucun signe extérieur. Nous décidons de ne pas prévenir Alfred ce soir. Quand nous arrivons à Chardon-Lagache le lendemain matin, il a tout de suite compris...

Ainsi a été scellé le destin de l'écolière-sage de la rue de Patay, de la jeune pianiste qui avait renoncé à la musique par goût des études, de l'employée du Chemin de fer Paris-Orléans, de l'organisatrice du premier train de secours au peuple russe en 1921, de la pacifiste, de l'épouse, de la militante, de l'amie fidèle, et de la « bonne marraine de Périgny ».

On voit que sa mort est venue tout naturellement prolonger la coulée d'une vie pleine et droite dont l'unité peut être retenue comme un exemple. Toujours prête à l'action, toujours disponible pour organiser, toujours prête à donner, elle, qui avait pour remplir ses tâches si diverses fait le tour du monde, elle s'en est allée, en règle avec sa conscience comme on part, tranquille pour un dernier voyage, billet en poche et toutes affaires réglées, avec juste au fond du regard la lueur d'une émotion qu'on ne veut pas laisser paraître...

Bien chère Marguerite, je sais qu'en ce premier anniversaire de votre disparition tous vos amis, sur les cinq continents, évoqueront aujourd'hui votre souvenir.

Pierre et Paule GODEAU.

Notes d'Economie et de Politique

LES LIMITES DE LA GUERRE NUCLEAIRE

« La victoire repose sur la production des armes », déclare Engels. Cela est vrai peut-être encore plus aujourd'hui qu'hier. Et comme il nous importe à tous, « riches ou prolétaires », de savoir à qui ira la victoire, à l'Occident ou à l'Orient, on voudra bien m'excuser s'il m'arrive souvent d'essayer de déterminer où en est la production des armes chez chacun des deux adversaires.

Le mois dernier, une précision, très précise et très officielle, nous a été apportée. Le Pentagone a fait savoir officiellement que sa deux-centième fusée intercontinentale venait d'être mise en place. En même temps, on annonçait officieusement que le nombre de fusées intercontinentales des Russes ne devait être que de 75 à 100. Autrement dit, le rapport des forces est de 2 contre 1. C'est plus qu'il n'en faut pour expliquer la reculade de Khrouchtchev à Cuba. Tant que ce rapport de forces se maintiendra, pas besoin de s'en faire! Le Kremlin ne se hasarderait pas à la guerre et après quelquefois beaucoup de tergiversations, finira toujours par s'incliner.

Mais combien de temps cette situation durera-t-elle ?

Il est certain que la Russie va faire des efforts désespérés pour que le nombre de ses fusées rattrape celui de l'Amérique. Il est cependant peu probable qu'elle y parvienne, car l'Amérique a nettement dépassé le stade des tâtonnements et des essais; elle est en pleine période de production, et même de production en grande série, grâce surtout à sa nouvelle fusée, le Minuteman, dont les premiers exemplaires sont déjà en service; je rappelle qu'à la différence de celles qui l'ont précédée, cette fusée est à carburant solide et non liquide, ce qui rend possible de la fabriquer et surtout de la mettre en place en moins de temps que les autres; aussi estime-t-on que, dans deux ans, l'Amérique aura, prêtes à être tirées, au moins 1.000 fusées capables chacune d'envoyer une bombe de une ou plusieurs mégatonnes (1) à 10.000 kilomètres.

Dès lors, il paraît bien difficile que la Russie puisse rattraper son retard durant les années qui viennent.

Mais, a-t-elle besoin de le rattraper ?

Très certainement, non !

Il en est, en effet, des fusées porteuses de bombes comme des bombes atomiques elles-mêmes : une fois qu'on en possède un certain nombre, il est complètement inutile d'en avoir davantage. Le jour où la Russie disposerait de suffisamment de bombes et de fusées pour pouvoir anéantir les Etats-Unis, détruire toutes leurs installations militaires, toutes leurs usines et tous leurs centres de population, il ne lui servirait à rien d'en avoir autant que l'Amérique, même si l'Amérique en possédait trois fois plus.

(1) Une bombe d'une mégatonne est une bombe d'une puissance égale à celle qui serait produite par l'explosion d'un million de tonnes de trinitrotoluol, l'explosif employé dans les bombes de la dernière guerre.

Quel est le nombre de bombes et de fusées dont la Russie a besoin pour anéantir les U.S.A. et quel est celui (sans doute plus élevé) dont les U.S.A. ont besoin pour anéantir la Russie et ses alliés, je l'ignore. Mais, étant donné la cadence à laquelle va se poursuivre très certainement la production des fusées dans l'un et l'autre pays, on peut augurer que ce nombre, ce « maximum utile », sera bientôt atteint, et par Washington et par Moscou.

Or, dès ce moment où l'égalité existera ainsi entre les deux adversaires, il ne faudra plus s'attendre à de nouveaux Cuba, de la part ni de l'un ni de l'autre. A toute exigence de l'un, répondra un refus de l'autre. Et le conflit deviendra inévitable.

Mais, quelle forme prendra ce conflit ?

Il se peut, certes, que ce conflit soit nucléaire. Que l'une des deux puissances, espérant réussir un effet de surprise, lance son avalanche de bombes, et que l'autre en soit anéantie, ou bien, au contraire, ait conservé assez de moyens pour riposter. Mais il se peut aussi que, dans la crainte de ne pouvoir réussir la surprise, aucun des deux adversaires ne lance de fusées. Que chacun d'eux estime suffisant d'empêcher l'autre de lancer les siennes par crainte de représailles. Et qu'alors, chacun gardant sa poudre sèche, je veux dire ses fusées en position de tir et en état d'alerte, se contente de décrocher les vieilles armes des vieilles panoplies : canons, tanks, avions, mitrailleuses, etc. Et qu'on ait donc, à nouveau, une guerre de type « classique ».

Le recours à la guerre classique serait d'ailleurs non plus seulement une possibilité, mais une nécessité le jour où la cuirasse l'emporterait sur la torpille, je veux dire le jour où serait trouvé un moyen de défense efficace contre la bombe A et la bombe H.

Or, c'est là précisément une trouvaille qui ne semble pas loin d'être réalisée.

Voici déjà longtemps que les Russes prétendent, et un de leurs journaux l'a redit à nouveau en novembre dernier à l'occasion du « jour de l'artillerie », qu'ils ont trouvé le moyen de détruire les bombes atomiques en l'air, avant qu'elles n'atteignent leur but.

Sous cette forme absolue, c'est certainement un mensonge, car, si cela était vrai, les Russes n'auraient pas flanché à Cuba, mais qu'ils fassent des recherches dans cette direction et que même ils aient atteint déjà des résultats partiels, cela, en revanche, est extrêmement probable.

Pour ce qui est de l'Amérique, on est beaucoup mieux renseigné, puisque, à deux reprises, le sous-ministre de la Guerre américain a fait tirer des fusées Niké-Zeus sur des fusées intercontinentales capables de porter des bombes atomiques et lancées de points situés à des milliers de kilomètres de ceux d'où étaient lancées les fusées chargées de les intercepter; or, ces dernières ont explosé suffisamment près des fusées supposées porteuses de bombes pour faire exploser celles-ci si elles avaient existé.

A première vue, le problème, en Amérique, semble donc résolu... Avec suffisamment de Niké-Zeus installés sur leur territoire, les Etats-Unis peuvent se préserver des bombes atomi-

ques russes, en les faisant exploser bien avant qu'elles ne les atteignent.

Mais je dis « à première vue », car si le ministre de la Guerre pense ainsi, son supérieur direct, le ministre de la Défense, n'est pas du tout du même avis. Il considère ces deux essais du Niké-Zeus comme n'étant, pour ainsi dire, que des expériences de laboratoire qui ne peuvent être extrapolées à l'échelle industrielle. Avec un Niké-Zeus on a touché une fusée intercontinentale, dont on savait qu'elle allait partir, dont on savait même peut-être d'où elle allait partir, mais cela ne prouve nullement que si une centaine de bombes atomiques étaient lancées simultanément en direction des Etats-Unis, on pourrait les toucher toutes, ou même à peu près toutes, avec cent Niké, ou même davantage.

C'est pourquoi le ministre de la Défense, Mac-Namara (qui, soit dit en passant, a l'air de juger de toutes les questions militaires avec beaucoup de bon sens) se refuse absolument, malgré les deux essais réussis, à ordonner le grand programme destiné à doter le continent américain du nombre considérable de Niké qui serait nécessaire pour faire exploser avant terme toutes les bombes ennemies.

Ce qui ne veut certes point dire qu'on a décidé à Washington de se désintéresser de la question, mais simplement qu'on s'oriente dans une autre direction : au lieu d'une destruction bombe par bombe, on voudrait les détruire toutes ensemble, ce qui serait évidemment beaucoup plus sûr.

Cela est possible car les bombes sont munies, comme l'on sait, de tout un appareillage destiné à les guider vers leurs buts et à les faire exploser au moment voulu. Tout cet appareillage est plus ou moins à base électronique. Si donc, on pouvait créer dans la zone de l'espace que les bombes russes doivent parcourir pour atteindre les Etats-Unis, des champs électriques, magnétiques ou autres, capables de détraquer les commandes électroniques des bombes, de rendre folles leurs directions ou de les faire exploser prématurément, le problème de la protection des Etats-Unis serait résolu d'une façon bien plus sûre et sans doute beaucoup moins coûteuse que par la méthode qui consiste à vouloir atteindre « une balle par une autre balle », comme dit je ne sais plus quel critique du Niké-Zeus.

Les recherches faites par les techniciens américains dans cette direction sont déjà assez avancées, car il semble qu'on en est maintenant au stade de l'expérimentation à grande échelle. Lors des derniers essais américains de bombes atomiques dans le Pacifique, on a, en effet, laissé entendre que les tentatives d'explosions à très haute altitude qui furent faites alors avaient pour but d'expérimenter de nouveaux systèmes de défense contre les fusées. Malheureusement, ces explosions à très haute altitude ont raté.

La conclusion qu'on peut tirer de ces quelques renseignements, si fragmentaires qu'ils soient, est donc que la parade à la bombe atomique n'est pas encore trouvée, ou, en tout cas, pas encore mise au point, mais que l'on y travaille intensément et que l'on ne paraît pas tellement éloigné du but.

Or, il va de soi que le jour où cette parade aura été réalisée, la guerre atomique ne sera plus du tout possible... puisque les bombes atomiques n'arriveront plus à destination. Alors, de toute nécessité cette fois, il faudra bien, si l'on veut se battre, avoir encore recours aux vieilles armes des vieilles panoplies.

C'est sans doute pour cela que les Améri-

cains insistent tellement aujourd'hui auprès de leurs alliés de l'O.T.A.N. pour que, au lieu de se créer des « forces de frappe », ils renforcent tout simplement leurs armes et leurs effectifs classiques, la « piétaille » ayant sans doute encore de beaux jours devant elle !

Quoi qu'il en soit, que les alliés européens de l'Amérique décident, ou non, de renforcer leurs armées, il est fort à craindre que le jour où ce sera à nouveau la piétaille qui décidera de la victoire, le sort de l'Occident ne soit, par là même, fixé. Dans les années qui suivirent immédiatement la dernière guerre, Churchill affirmait, à juste titre, que c'était la bombe atomique qui, seule, préservait l'Europe d'une invasion russe ; depuis lors, ça n'a pas cessé d'être la puissance atomique de l'Amérique qui a protégé l'Europe de Moscou. Le jour donc où il ne saurait plus être question de guerre atomique, le moins qu'on puisse dire, c'est que l'Europe ne jouira plus alors d'autre protection que de celle de la valeur de ses soldats, autrement dit : rien.

DEUX ETATS FORTS

« Etat fort » est une expression qu'on entend souvent et la nécessité d'instituer un tel Etat est presque toujours l'excuse que se donnent les dictateurs.

Mais, qu'est-ce qu'il faut entendre par « Etat fort » ?

La plupart des Etats que l'on déclare, de leur vivant, être des Etats forts meurent généralement au bout de très peu de temps. C'est donc qu'ils n'étaient pas si forts que cela. L'Italie fasciste était un Etat fort, l'Etat hitlérien était encore plus fort, en France le Premier Empire et le Second furent des Etats forts, or, tous ceux-là ont disparu au premier revers.

En fait, ce qu'on appelle un Etat fort, c'est tout simplement un Etat qui s'appuie sur une forte armée, une forte police, une administration docile, qui prétend parler haut à l'étranger et qui, à l'intérieur, fout dedans le moindre opposant.

Or, en réalité, un Etat fort, c'est tout autre chose ; c'est un Etat qui dure, qui dure malgré toutes les vicissitudes, malgré les attaques qu'il a à subir de l'extérieur et les dissensions qui peuvent se produire dans son sein, car la durée, la capacité de surmonter les difficultés et de leur survivre prouvent, seules, qu'on est vraiment fort.

Eh bien ! Un Etat qui s'est montré tout particulièrement fort puisqu'il existe depuis des siècles, voire depuis des millénaires, c'est cet Etat dont j'ai déjà eu plusieurs fois l'occasion de parler, l'Etat kabyle, qu'on peut prendre en quelque sorte comme le modèle de l'Etat berbère.

L'origine de l'Etat kabyle, de ses institutions et de son Droit remonte à la nuit des temps. S'il a existé chez les Kabyles des sociétés organisées selon un autre type que le mode actuel, cette époque est si lointaine que ni l'histoire ni la tradition n'en ont conservé le souvenir.

L'organisation politico-sociale de la Kabylie est fondée, je le rappelle, sur la communauté de village, chaque village étant géré par un Conseil, le Conseil des Anciens, ou djemaa, qui, sous le contrôle de l'ensemble des habitants du village, administre, gouverne et juge. Juge conformément à la coutume.

Ces villages sont indépendants les uns des autres ; il leur arrive même assez souvent de se faire la guerre, non pour la conquête, mais pour l'« honneur ». Cependant, lorsqu'il s'agit

de faire face à un péril extérieur commun, ils font front tous ensemble spontanément.

Ils n'ont ni armée, ni police, ni fonctionnaires. Lorsqu'une tâche est à accomplir, c'est un citoyen quelconque qui est chargé de l'exécuter.

C'est ce système ultra-démocratique, où le pouvoir fait vraiment corps avec le peuple, qui a résisté à toutes les invasions, ainsi qu'à toutes les « assimilations ». Jamais qui que ce soit n'est parvenu à le faire disparaître, ni même à l'ébranler, même momentanément.

Il est presque certainement antérieur à la domination romaine. Il a donc résisté à Rome et à Byzance pendant près d'un millénaire, préservant contre les maîtres, non seulement son organisation politique, mais son droit, sa langue et ses croyances.

Il a résisté aux invasions arabes, devant, cette fois, il est vrai, adopter, au moins en principe, la religion des conquérants, mais conservant intacts Langue et Droit.

Il a enfin résisté à la colonisation française. Il a été le dernier bastion de l'indépendance, ne tombant que plus de trente ans après le débarquement de Sidi-Ferruch, et tout en conservant intacte l'autorité de ses diemqa, quelles que soient les institutions-bidons dont l'Etat français essaya de les recouvrir et toujours, aussi son droit et sa langue. Enfin, durant les sept années de la dure lutte que l'Algérie tout entière vient de mener, il a été l'âme du combat.

Plus encore, lorsque, aujourd'hui, les nouveaux vainqueurs parlent d'« arabiser » l'Algérie, c'est-à-dire, en clair, de déberbériser la Kabylie, celle-ci s'installe, en fait, dans un état de sécession, auquel personne n'ose s'opposer.

Voilà donc un Etat fort, un Etat dont les siècles d'existence ont démontré la force, et cet Etat est le plus démocratique qui soit ! Celui d'où tout pouvoir personnel est le plus strictement absent.

Tournons maintenant nos regards vers l'Europe.

Quel y est l'Etat le plus stable, le plus vieux, donc le plus fort, si ce n'est la Confédération helvétique, dont la création remonte à la fin du XIII^e siècle, et qui, depuis lors, n'a pas cessé d'exister et de s'agrandir par accession, généralement volontaire, des territoires limitrophes, malgré la puissance, la « force » des grands Etats qui l'entouraient, Empire romain germanique et ses successeurs, Etat français, contre lesquels elle eut à combattre à maintes reprises, mais auxquels elle sut toujours résister victorieusement. Et cela sans abandonner jamais ses institutions démocratiques.

Car si la Suisse est le plus ancien des Etats européens, elle en est également le plus démocratique.

Elle est une fédération de cantons autonomes, s'administrant intérieurement à peu près souverainement, mais unis par un pacte formel contre toute agression de l'extérieur. A l'intérieur de chaque canton, c'est, au début, l'assemblée de tous les citoyens du canton qui décide souverainement de tout ; plus tard, ce sont des assemblées élues qui prennent la charge de légiférer, mais le peuple souverain conserve sur elles un droit de contrôle effectif, grâce à l'existence du référendum auquel doit être soumise toute loi importante, et au droit d'initiative qui permet à toute fraction suffisamment nombreuse de la population de présenter un projet de loi.

Ainsi donc, si l'on s'en tient, tout au moins, à l'Occident (le Mahgreb berbère peut être con-

sidééré comme faisant partie de l'Occident), il apparaît que les deux Etats les plus forts qui y aient existé et qui y existent encore sont les deux Etats qui y sont les plus démocratiques, ceux où l'Etat s'éloigne le moins du corps du peuple.

C'est là un fait dont l'importance ne saurait être sous-estimée.

Mais quelles conclusions faut-il en tirer ?

Y a-t-il intérêt pour le développement d'un groupe humain à ce qu'il soit soumis à un Etat fort, à un Etat qui résiste à tout, à un Etat qui ne change pas, à un Etat sans révolutions, cet Etat fût-il le plus démocratique qui soit ?

C'est là une question trop lourde de conséquences et qui pose trop de problèmes, pour que j'ose même seulement tenter d'y répondre.

R. LOUZON.

P.S. — Il me semble impossible de laisser sans réponse la première partie de la lettre de J. Fontaine, parue dans la dernière R.P.

Il est « effarant », dit notre camarade, que l'on donne « la même signification à la présence des bases américaines en Turquie qu'à celle des Russes à Cuba ».

Je regrette, mais il m'est impossible de comprendre comment ces deux groupes de bases n'ont pas « la même signification », comment les bases américaines en Turquie n'ont pas la signification d'une menace contre la Russie, tout comme, exactement de la même manière et dans la même mesure, les bases russes à Cuba ont la signification d'une menace de la Russie contre l'Amérique.

Ensuite, Fontaine déclare que si les Etats-Unis avaient annexé Cuba, « les travailleurs cubains auraient aujourd'hui les mêmes salaires et la même liberté que les travailleurs américains ».

Est-ce donc que Fontaine, qui reproche aux autres leur ignorance, est à ce point ignorant lui-même qu'il ne sait pas qu'il y a dans ces mêmes Antilles, à quelques centaines de kilomètres de Cuba, une autre île, dénommée Porto-Rico, qui a été annexée voici près de trois quarts de siècle par les Etats-Unis, et que les Portoricains comptent encore aujourd'hui parmi les populations les plus miséreuses du globe ? — R.L.

En Algérie

La première coopérative ouvrière de production à Blida

Le 29 novembre dernier, a été fondée, à Blida, la première coopérative algérienne de production. Le quotidien d'Alger « Al Chaab » a rendu compte, dans son numéro du 3 décembre, de l'assemblée constitutive de cette coopérative. Elle porte le nom d'Aïssat Idir, secrétaire fondateur de l'U.G.T.A., assassiné à Alger le 26 juillet 1959. Nous lisons dans ce compte rendu : « Une mobilisation des ouvriers de Blida pour prendre en mains, en responsables, leur avenir, apparaît comme la seule solution véritable, le seul remède à la situation actuelle caractérisée par la grande misère des travailleurs. »

La résolution adoptée par les travailleurs réunis à l'appel de l'U.G.T.A. déclare entre autres : « Convaincus que la prise en main, par les travailleurs eux-mêmes, de tous les instruments de production, la gestion par les ouvriers de tous les secteurs professionnels de la vie économique, constituent le plus sûr garant d'un avenir meilleur, d'une société sans exploités, ni exploités ;

« Saluent avec enthousiasme la création de la Coopérative Ouvrière Aïssat Idir et s'engagent à œuvrer de toutes leurs forces pour qu'elle devienne une coopérative pilote, capable de contribuer efficacement à la réalisation des objectifs définis par le programme de Tripoli. »

LES GUERRES ET LA PAIX DU DROIT !

On s'étonne encore de la diversité et de la contradiction des opinions exprimées dans la *R.P.*, sur tous les problèmes actuels, par ses rédacteurs habituels et occasionnels. On s'en étonne, car on est habitué à lire ce que l'on doit penser sur tous les problèmes, et non ce que l'on doit connaître pour les penser personnellement. Et cet engourdissement intellectuel des meilleurs militants ouvriers ne semble guère s'alléger, bien au contraire. Raison de plus pour maintenir une tradition qui justifie par sa singularité même une revue comme la nôtre.

Cependant nos divergences changent de caractère selon qu'elles portent sur les positions et les actions immédiates, ou sur les principes — c'est-à-dire pour nous sur les bases fondamentales de notre mouvement. L'expression de celles-ci n'appellerait pas de longs développements. Mais actuellement notre titre ne suffit plus. La condition ouvrière en Europe occidentale n'est peut-être plus prolétarienne au sens propre du terme (le prolétaire, c'est exactement celui qui n'a pas d'autre propriété que sa force de travail et les possibilités laborieuses de sa famille — pas d'autre droit que celui de travailler et de faire travailler les siens). Mais, dans le monde entier, des peuples se prolétarisent, des prolétariats se forment dans les « campagnes hallucinées et les villes tentaculaires ». D'autre part, la Révolution présentée sous la forme brutale et élémentaire de prise du pouvoir politique n'aboutit trop souvent qu'à une super-exploitation du prolétariat. Pour qu'elle soit authentique, elle impose préalablement la libération du prolétariat, la formation d'un mouvement ouvrier libre.

Droit naturel et droit international

Alors, est-il utile de se référer au Droit pour juger des conflits entre les hommes et les nations ? Cela vaudrait encore un débat préalable pour définir le Droit. Nous voudrions nous y employer. Car nous ne méprisons pas ces garanties légales ou statutaires — si insuffisantes qu'elles soient — protégeant le citoyen contre le Pouvoir, l'associé contre l'administrateur, le syndiqué contre le bureaucrate... même le petit peuple contre la puissance impériale.

Pour ne pas stagner dans l'abstrait, la revendication du Droit s'insère dans l'expression de nos principes fondamentaux. S'il n'est pas un conservateur borné, s'il adapte ses formules à l'évolution des choses, un juriste admet le droit du travailleur sur la production collective et sur les services publics, ce qui tire le citoyen du prolétaire, en attendant d'élever le producteur au-dessus du citoyen. Il admet aussi le droit des travailleurs à animer un mouvement ouvrier libre.

Alors que l'on célèbre de bi-centenaire de l'affaire Calas telle que Voltaire l'a menée à son terme logique, cependant que les polices d'Etat se renforcent un peu partout (et en France particulièrement), il n'est pas exclu que la défense des Droits de l'Homme, comme les avaient conçus et formulés les philosophes du XVIII^e siècle, apparaisse comme une campagne révolutionnaire, d'autant plus urgente que la Ligue fondée sous cette raison sociale les a méconnus et bafoués par partis pris politiques (lors des affaires staliniennes et des scandales de l'épuration, par exemple).

Par définition, ces droits sont universels, ignorent les frontières et s'opposent partout à la Raison d'Etat. Peuvent-ils s'élever sur le plan international ? Poser la question, c'est en fait contre-

dire la définition et mutiler l'héritage des philosophes. Les Droits de l'Homme ne peuvent être internationaux, parce qu'ils sont naturellement au-dessus des réalités nationales, comme des contingences politiques. C'est par une confusion exorbitante que l'on prétend légiférer en substituant les nations aux hommes, les Etats aux citoyens.

Selon un juriste contemporain : « *le droit international public n'est que le droit de la société que constitue l'ensemble des nations souveraines, et qui est encore aujourd'hui une société primitive quant à son organisation, quelque évolués que puissent être les peuples des Etats qui la constituent.* » Ajoutons qu'en fait, le respect du droit des gens dépend aujourd'hui d'un simple rapport de forces, que l'efficacité de l'O.N.U. (expression de cette société primitive) dépend du consentement actif ou passif des deux grands empires.

Nous pouvons donc poser deux questions préalables :

1) Convient-il toujours et en tout état de cause de soutenir le droit d'une nation souveraine contre... « une société internationale, si primitive qu'elle soit ?

2) Lorsqu'une nation souveraine affirme son droit, si légitime qu'il paraisse, ne faut-il pas d'abord s'informer des rapports qui existent entre le peuple et l'Etat le représentant arbitrairement, du respect des droits de l'Homme au sein de cette nation souveraine ?

La frontière sino-indienne

C'est à la lumière de ces « préalables » que nous voudrions examiner le conflit sino-indien. Car, s'il s'est aggravé en octobre 1962, il était né depuis longtemps et la densité des puissances engagées ne permet pas de le réduire à un différend localisé dans le temps et dans l'espace.

S'agit-il d'une simple délimitation de frontière ? Cause ou prétexte, le problème mérite un examen objectif. On peut évidemment prouver le bon droit de la Chine, par simple référence à un géographe d'une autorité aussi incontestable que Vidal-Lablache (1). Mais pour établir une « frontière de fait », les considérations historiques ne sont-elles pas de nature à corriger la dangereuse simplicité des frontières dites « naturelles » ? Nous pensions naïvement que l'Himalaya et ses domaines subordonnés formaient la frontière entre les deux grandes civilisations de la Chine et de l'Inde. Thèse soutenue explicitement par Robert Louzon dans son livre magistral sur la Chine, qui pourrait réconcilier géographes et historiens.

L'opinion du Dr Ulrich Schweinfurth, professeur à la Faculté de géographie de Bonn, telle qu'elle se dégage d'une étude objective et impartiale publiée dans la revue allemande *Aussen Politik* de septembre 1962, si elle ne justifie pas la politique indienne n'établit guère la légitimité des revendications chinoises : « *Les territoires contestés au nord-ouest, les vallées secondaires du Galwan et du Chipchak débouchent sur la rive gauche du Shyok qui dans le Ladakh occidental se jette dans l'Indus. Ladakh est le nom donné traditionnellement à toute la partie orientale de l'Etat du Cachemire, en d'autres termes, à tous les territoires*

(1) Je ne possède pas le vieil atlas de Vidal-Lablache. J'ai regardé la carte de la collection Vidal-Lablache, établie par le genre, l'héritier et le successeur de Vidal-Lablache. Ed. de Martonne. Il me semble bien que les territoires contestés y figurent en deçà de la frontière chinoise.

qui, au sud du Karakoram, forment la vallée supérieure de l'Indus.

« Tout le territoire, à l'exception de la vallée de l'Indus, s'élève à plus de 3.000 mètres. Il y règne un climat sec de haut plateau ; le caractère de sécheresse du pays s'intensifie vers l'est, jusqu'à devenir désertique. La région inhabitée est, par tradition, terrain nomadique. Dans la partie plus à l'ouest de Ladakh, quelques oasis de peuplement subsistent grâce à l'irrigation artificielle sur les gradins quasi désertiques des vallées. Leh située dans la partie supérieure de la vallée de l'Indus, est la plus importante de ces oasis, en même temps que la capitale du Ladakh et le siège encore aujourd'hui de l'administration indienne. »

Le géographe allemand ne dédaigne pas les considérations d'ordre historique. Du X^e siècle, lors de la dissociation de l'empire tibétain, au XIX^e siècle, le Ladakh fut l'objet de conflits provoqués par le très rémunérateur commerce de la laine dont le monopole était jalousement gardé par ses habitants. En 1846, il fut placé sous le protectorat anglais. Il est vrai que la proposition anglaise de négociations pour fixer la frontière fut déclinée par le gouvernement chinois. Il est vrai que celui-ci ne reconnut pas la fameuse ligne Mac-Mahon tracée en 1913, dont on conteste également la légitimité. On oublie simplement de nous préciser que le problème posé ne concernait pas exclusivement la Chine et l'Inde, mais principalement le Tibet et le Ladakh. Même si l'on reconnaissait la validité des droits tibétains, il faudrait préalablement s'expliquer sur la substitution de la Chine au Tibet, c'est-à-dire sur l'annexion du Tibet par la Chine. On peut défendre les Musulmans du Cachemire contre l'impérialisme (!?) indien. Il faut penser aussi aux « lamaïstes » du Tibet sauvagement massacrés par le « socialisme » (!?) chinois (2).

Selon le géographe allemand, le Ladakh tenait son seul rôle économique de la transmission aux ateliers du Cachemire de la laine brute du Tibet. Séparé de l'empire tibétain, il continuait à payer un tribut — plus symbolique peut-être que de réelle valeur — au Dalaï Lama du Tibet. « Mais la région n'était administrée ni par le Cachemire, ni par le Tibet, ni par la Chine et la frontière telle que l'Inde la revendique apparaît sur les cartes depuis 1865. »

La Grande-Bretagne a respecté les liens traditionnels entre le Ladakh et le Tibet. Parce qu'elle entendait maintenir « le système politique de régions intermédiaires (dont le Népal) qu'elle sut insérer dans la région himalayenne entre ses propres sphères d'influence et les sphères chinoises ».

La politique indienne, telle que Nehru l'a définie dès 1944, tend au contraire à la formation d'un vaste ensemble où les particularismes religieux et féodaux seront soumis aux lois de l'interdépendance économique et d'une unification politique tempérée par un fédéralisme réel. Elle ne nous paraît contraire ni aux lois de l'évolution économique, ni aux règles d'une démocratie authentique. Aussi a-t-elle rompu avec les « habiletés » de la diplomatie britannique. D'une part, elle a intégré le Ladakh dans l'Etat indien, en supprimant le tribut au Tibet. D'autre part, elle a abandonné tous les privilèges que la Grande-Bretagne avait su s'assurer au Tibet. C'est peut-être là une politique imprévoyante. C'est exactement le contraire d'une politique d'expansion, donc d'une politique impérialiste.

(2) Dans l'Histoire générale des Peuples, publiée par la Pléiade, cueillons cette opinion d'un sinologue notoire, M. Jacques Bacot : « Dans toute son histoire, on ne voit vraiment pas de qui le Tibet ait jamais cherché à se libérer, si ce n'est des Chinois. »

Le conflit entre l'Inde et le Pakistan

Il est un droit — essentiel pour nous — dont il n'est guère question ici. C'est celui des peuples à disposer librement d'eux-mêmes. Et pour cause ! Le nomadisme ne permet guère la consultation des populations. Comment expliquer alors l'intérêt porté par les Chinois à la région inhabitée au nord-est du Ladakh. Le géographe allemand — qui n'admire guère la politique indienne — qui, tenant compte du caractère du terrain, considère ce territoire comme appartenant aux hauts plateaux de l'Asie centrale, donc au Tibet — qui d'autre part, pense qu'il n'y eut jamais là de pénétration administrative, pas plus anglaise qu'indienne — formule cependant une interprétation de l'action chinoise, justifiant totalement la résistance du gouvernement de New-Delhi, « L'intérêt porté par les Chinois est provoqué essentiellement par des considérations stratégiques, à moins de croire plus simplement qu'une puissance jeune et dynamique ne peut tolérer des vides à la périphérie de son territoire sans s'y sentir irrésistiblement attirée. » Si l'on ajoute que la partie occidentale du Ladakh débouche sur la vallée supérieure de l'Indus, on comprendra mieux encore les craintes que ce « dynamisme » peut provoquer chez les Indiens.

Cependant il est vrai que depuis l'indépendance, un conflit apparemment insoluble oppose l'Inde au Pakistan. Celui-ci revendique même une partie du territoire où se sont affrontées les troupes indiennes et chinoises. Dans le numéro d'octobre 1962, la revue trimestrielle *International Affairs* publiait deux articles sur les frontières himalayennes de la Chine. Le premier exposait la thèse indienne, l'autre la thèse pakistanaise. Il y est naturellement question du Cachemire et le gouvernement du Pakistan a engagé depuis mai 1962 des négociations avec le gouvernement chinois, afin d'établir pacifiquement les frontières entre la province chinoise du Sinkiang et « les régions voisines dont la défense relève actuellement de l'autorité du Pakistan ». Cependant, en réponse à des notes de protestation du Pandit Nehru, on précisa qu'il s'agissait d'un accord provisoire qui ne pourrait aboutir à un traité définitif qu'après le règlement du conflit sur le Cachemire.

La Chine apparemment ne veut donc pas prendre parti dans l'affaire du Cachemire. Apparemment ? Car elle renforce certainement l'autorité du Pakistan, en même temps que son influence en Asie centrale. Mais son droit n'en est pas mieux établi. Car avant d'engager en 1962 des pourparlers avec le gouvernement de Pékin, le président du Pakistan, Ayoub Khan avait en 1960 offert à l'Inde un pacte de défense commune contre la Chine. « Les mouvements opérés par les forces chinoises dans l'Himalaya pouvaient inciter l'Inde et le Pakistan à se rapprocher ».

Cette offre fut rejetée. Le ministre indien de la Défense : Krishna Menon — aujourd'hui démissionnaire — « vit dans la proposition pakistanaise une tentative de jeter des semences de discorde entre l'Inde et la Chine. » Que ce fût là, manque de clairvoyance de la part du gouvernement indien, on peut aujourd'hui en être convaincu. Il reste qu'en 1960 le Pakistan justifiait explicitement la résistance indienne à l'action chinoise — que l'Inde alors rejetait une alliance préventive, afin de ne pas provoquer la Chine — que même en s'accordant avec la Chine, par représailles contre l'Inde qui a dédaigné son offre, le Pakistan s'est gardé de justifier les revendications chinoises sur le Ladakh.

Dictature contre démocratie

Mais nous avons volontairement tenu compte d'exposés qui ne sont pas inspirés par la politique indienne, qui même ne lui sont pas favorables.

Il est des observateurs impartiaux dont les conclusions sont beaucoup plus sévères pour le gouvernement de Pékin. Dans la *Deutsche Rundschau* (publié à Baden-Baden, en août 1962), un spécialiste allemand Hans Jaeger apporte des précisions particulièrement édifiantes. En particulier sur la politique du Népal, un des Etats-tampons créés par la Grande-Bretagne. Le maharadjah, par un coup d'Etat, avait destitué le gouvernement Koirala, suspendu la constitution démocratique, supprimé les partis politiques, accusant Koirala de communisme, de rapprochement avec la Chine. En fait le Premier Ministre destitué, « *ami de Ben Gourion* » s'affirmait simplement socialiste modéré et avait projeté une réforme agraire efficace.

L'attitude des gouvernements des deux grands empires édifierait en effet ceux qui opposent la Chine socialiste à l'Inde impérialiste. *Pékin a signé un traité avec l'autocrate du Népal*, pour la construction d'une route en direction de la Chine — laquelle, selon le journaliste allemand — donne l'avantage à un agresseur éventuel. Mais le principal grief du maharadjah et des réactionnaires indophobes, c'est que *Nehru a refusé l'extradition des démocrates népalais, que l'Inde a fraternellement accueillis, comme elle avait déjà ouvert ses frontières aux proscrits tibétains, fuyant devant les occupants chinois.*

Il n'est pas question d'approuver la politique indienne et de prendre parti dans le conflit du Cachemire. Seulement, lorsqu'on parle de la Chine, du Népal... même du Pakistan (comme de la France, d'ailleurs), on consacre tout simplement l'incarnation d'un peuple par un chef ou un clan dirigeant. Et si en France, l'opposition peut encore s'exprimer... au moins provisoirement, en Chine, il n'est pas d'opinion tolérée autre que celle des chefs du Parti.

Tandis que dans l'Inde, les règles démocratiques sont au moins formellement respectées. Non seulement, le parti de Nehru ne dispose pas de la majorité absolue dans certains Etats, mais il n'est même pas monolithique. Dans son sein, une droite nationaliste se manifeste. A l'extérieur se dressent contre lui un parti d'extrême droite, un groupe fasciste, un parti socialiste et un parti communiste, dont l'activité publique n'est pas limitée — ce qui permet d'ailleurs de connaître les fractions russe et chinoise qui s'y disputent la direction.

Nehru s'efforce de neutraliser les militants qui réclamaient une action énergique contre la Chine — les indouistes qui n'ont jamais accepté la sécession du Pakistan — les zéloteurs d'une religion féodale et réactionnaire. Voilà qui explique les ondulations de sa politique. Jusqu'en ces derniers temps, il était demeuré laïque, démocrate et pacifiste. Pourra-t-il se maintenir sur cette position ? Et après lui, que restera-t-il de l'idéal qu'il a servi — pas assez rigoureusement peut-être, mais avec assez de ténacité pour que sa succession provoque probablement rupture et reniement.

L'efficacité des deux systèmes

Voilà où l'on nous attend. Des réalistes haussent les épaules lorsqu'on se réfère au Droit des gens. Ce qui compte c'est l'efficacité. De ce point de vue le système chinois est naturellement supérieur au système indien.

Sans nul doute, s'il s'agit des moyens de propagande. Ce qui est édifiant, c'est que les progrès accomplis dans l'Inde ne sont jamais appréciés que pour en souligner l'insuffisance. Tandis que les échecs du parti de Mao Tsé-toung — si graves, si meurtriers qu'ils soient — semblent, par un paradoxe ahurissant, prouver la solidité du régime qu'ils n'ébranlent pas.

Cette différence de traitement s'observe même dans les études apparemment objectives. Dans le *Tiers Monde* de janvier-février 1962, un spécialiste, M. Gilbert Etienne, formule, à la suite d'un voyage en Chine communiste, des observations qui motiveraient une condamnation définitive. Des statistiques successives et contradictoires, des prévisions que les faits démentent radicalement, des exemples de gabegie et de désordre, d'incompétence et d'incurie, ... tout cela singulièrement confirmé par des interdictions de visites d'usines et de combinats contrastant avec les invitations lancées les années précédentes aux voyageurs étrangers préalablement enthousiastes (3). Cependant, M. Gilbert Etienne oppose sans malice la théorie — qui est loin d'être sans intérêt — à la pratique souvent désastreuse : « *Disposant d'un régime très fort et capable d'imposer les sacrifices les plus rigoureux aux masses, les dirigeants chinois adoptent des formules de développement originales.* » En d'autres termes, l'esclavage des ouvriers et paysans chinois conditionne l'originalité de chefs qui n'ont de comptes à rendre à personne. Il suffit au despotisme de disposer en abondance de chair à expériences. Tant qu'il paraîtra publiquement invulnérable, les gens compétents et... « libéraux » ne lui marchanderont pas leur confiance.

Hélas ! pour lui, Nehru ne dispose pas d'un tel pouvoir. Dans une suite d'articles publiés dans *The Eastern Economist* de New-Delhi, au cours du premier trimestre de 1962, on part de cette évidence que l'Inde a réalisé plus de progrès en deux ans sur le plan économique qu'au cours des cinquante années précédentes. La production agricole s'est accrue d'environ 40 % et l'industrie de 100 %. Le revenu national depuis 1952 a augmenté au taux moyen de 4 %.

Cependant, les dernières élections générales ont révélé que la majorité parlementaire du Parti du Congrès n'a été obtenue qu'en vertu d'un mécanisme électoral avantageant le parti le mieux organisé et le plus fort. C'est que, selon l'un des rédacteurs de la revue « *les économistes et les hommes politiques commettent toujours l'erreur de décrire les réalisations en fonction des statistiques abstraites ou fondées sur des moyennes.* » En d'autres termes, l'amélioration générale ne se traduit pas par un relèvement correspondant du « niveau de vie » des travailleurs et des classes moyennes. Voilà une observation judicieuse qui ne s'applique pas seulement aux dirigeants indiens.

Le mécontentement n'a pas, semble-t-il, que des causes économiques. Nous n'avons pas le loisir de l'analyser ici. Ce qui nous intéresse, c'est qu'il s'exprime publiquement et librement. On a même organisé une enquête du type Gallup qui a révélé que 26,3 % des gens interrogés jugeaient la situation aggravée depuis 1952, tandis que 36,5 % reconnaissaient simplement qu'elle n'avait pas changé.

Le gouvernement indien apparaît donc comme moins fort que le gouvernement chinois, puisqu'il laisse toute liberté d'expression à ceux qui ne pensent pas comme lui. Nehru est moins séduisant que Mao Tsé-toung, parce qu'un démocrate est certainement pour un logicien beaucoup moins facile à caractériser qu'un despote.

(3) Refus de visiter une entreprise de Shanghai... « car on craint que la santé du visiteur européen ne souffre de la grande chaleur, en ce moment de l'année ». Même refus non motivé à Canton — au combinat d'Anshan — A Wuhan en 1958, inauguration d'une gigantesque fabrique de machines-outils lourds. En 1961, une délégation étrangère ne peut y accéder, car l'entreprise est en réparation. Trois mois après, M. Gilbert Etienne est laissé à la porte, pour la même raison.

Peut-être d'ailleurs pouvons-nous expliquer par cette comparaison l'opération chinoise à double effet. Compromettre les succès économiques de l'Inde en obligeant celle-ci à distraire pour son armement — jusqu'à présent fort réduit — des crédits destinés à son expansion. Entreprendre une diversion, afin que des succès militaires compensent les désastres économiques, peut-être préparer en cas de besoin une descente irrésistible vers les fertiles vallées indiennes.

Le fond du problème

On a proposé d'autres explications. Il s'agirait de prolonger le conflit sino-soviétique en infligeant par personne interposée une défaite à l'U.R.S.S. qui a pris position en faveur de l'Inde et a même accordé des crédits importants à l'industrie indienne.

Il s'agirait — surtout peut-être — de torpiller la politique de « coexistence » pacifique et plus précisément de s'opposer au « nouveau cours » américain. La presse officielle chinoise accumule les accusations les plus grotesques contre Nehru, mais ses griefs les plus sérieux en soulignant l'importance de l'aide américaine, tendent à présenter le Premier indien comme le complice conscient du néo-colonialisme yankee.

On ne peut nier en effet que Kennedy, en Amérique latine, en Asie comme en Afrique, a orienté un tournant important de la politique américaine, ce qui provoque d'ailleurs aux Etats-Unis des oppositions plus ou moins directes. On exagérait peut-être en attribuant au gouvernement de Eisenhower — surtout lorsque Foster Dulles régnait au Département d'Etat — la volonté de lier l'octroi de crédits aux pays sous-développés à l'engagement des Etats bénéficiaires dans l'alliance occidentale. Mais le soutien accordé au Pakistan — peut-être même la sécession de celui-ci — s'expliquait fort bien par une telle discrimination. Nehru s'accrochant au neutralisme — ce qui l'obligea à des complaisances excessives à l'égard de Moscou et même de Pékin — il fallait favoriser l'Etat rival et antagoniste du Pakistan.

A-t-on compris à Washington l'immoralité et l'absurdité d'une telle politique et s'est-on décidé à financer l'expansion économique de l'Inde, sans exiger aucune contre-partie en échange ? C'est fort probable. Comme il est certain que les Etats-Unis interviennent pour fournir à l'Inde les armements nécessaires dans la résistance à l'agression chinoise.

Quels qu'en soient les motifs — et nul n'oserait affirmer qu'il s'agit d'une opération désintéressée — une telle politique mérite que nous lui accordions le bénéfice du préjugé favorable. Et nous ne renions rien en souhaitant le succès dans tous les domaines et le renforcement de l'autorité de Nehru.

La R.P. fut, je crois, la première dans la presse ouvrière à publier le nom de Nehru, à découvrir — alors qu'il était emprisonné dans une prison anglaise — celui qui, après Gandhi, devait personnifier la résistance à l'impérialisme et l'indépendance indienne.

Nous savons bien, par les leçons de l'histoire et de pas mal d'expériences vécues, qu'un gouvernant trahit toujours d'une manière ou de l'autre les idées qui l'ont porté de la proscription au pouvoir. Mais de tous ceux que nous avons salués, lors de leur apostolat révolutionnaire : Tito, Nasser, Castro, Ben Bella, etc., aucun n'a résisté aussi bien que Nehru aux faciles séductions du Pouvoir. Aucun n'a respecté comme Nehru, les libertés fondamentales de ses mandants.

Cela ne suffit pas pour que nous l'approuvions sans réserves. Cela suffit pour que nous ne ten-

tions pas de le discréditer, alors qu'il s'oppose aux pires nationalistes et réactionnaires dans l'Inde, comme à l'impérialisme le plus brutal en Asie !

Parti pris américain ou anti-américain ?

Certes, on nous accusera encore de parti pris américain. On aura à la fois tort et raison. Tort, car ce qui attire particulièrement notre sympathie, c'est tout ce qui gêne vraisemblablement le gouvernement de Washington et certainement les magnats de l'industrie : les grève, la divergence des opinions, la liberté accordée aux proscrits réfugiés sur le territoire des Etats-Unis ou sur les terres qu'ils protègent. Tout ce qui entretient le non-conformisme, tout ce qui dérange les « opérations au sommet » — tout ce qui reste ignoré du grand public français, parce que dissimulé ou défiguré par notre presse, notre radio, notre télévision...

Mais on aura raison parce que nous persistons dans notre lutte contre le parti pris anti-américain. Ce n'est pas notre faute s'il se manifeste toujours par une alliance immorale des intellectuels krouchtchevistes et des nationalistes français. Gaullistes et communistes s'accrochent contre l'O.N.U. — et dans l'affaire du Katanga plus précisément, ceux-ci parce que l'O.N.U. et les Etats-Unis n'ont pas liquidé Tschombé, ceux-là parce que l'O.N.U. et les Etats-Unis ont tenté — conformément à un mandat accordé par une ample majorité de nations souveraines — d'éviter la sécession du Katanga et le renouvellement des sanglants désordres de 1960.

Tandis que l'hebdomadaire gaulliste *le Nouveau Candidat* se déchaîne contre Kennedy « qui veut vaincre l'Europe, au Congo, au nom d'intérêts capitalistes sordides », M. Maurice Duverger (avant-hier disciple de Doriot, hier allié de Thorez, aujourd'hui gaulliste honteux), dans *le Monde*, dénonce l'entreprise d'assujettissement de l'Europe aux Etats-Unis, par les investissements de capitaux américains et par l'entrée de l'Angleterre — cheval de Troie anglo-saxon ! — dans le Marché commun européen. Seul, élu du Tout-Puissant, l'Impérator siège au Capitole où les « oies sacrées » l'avertiront par leurs cris de l'approche des barbares d'outre-Manche et d'outre-Atlantique.

Que nos amis ne s'égarent pas à leur tour ! Nous savons fort bien qu'au Katanga, comme en Europe, les capitaux américains ne portent pas les valeurs que nous défendons. Mais ici, ce qui les attire exclusivement, c'est l'infériorité des salaires européens. Là, ce qui s'oppose à eux, ce sont des « monopolistes européens » appuyés par des mercenaires. Dans les deux cas, le parti pris anti-américain représente la résistance politique, franchement réactionnaire, qui tend ici et là à fermer la porte aux capitaux américains, pour que ne pénètre pas par l'ouverture « l'antithèse » derrière la thèse, c'est-à-dire le contrôle de l'opinion publique internationale et peut-être l'action de syndicats libres. Exploiter les indigènes et les matières premières du Katanga, sans craindre revendications et concurrences — bannir les capitaux américains, afin de renforcer les nationalismes européens et d'éviter l'alignement des salaires européens sur les salaires américains... c'est sans doute l'objectif d'une politique à longue portée dont l'accomplissement paralysera définitivement le mouvement ouvrier. De l'autre côté, avec l'autre parti, nous ne gagnons rien que la possibilité d'agir sur le plan international. C'est dans le même esprit que nos aînés ont revendiqué le droit de grève, la liberté syndicale, les libertés fondamentales. Et nous nous sommes battus pour conserver cela, afin que nos biens soient notre œuvre et que nos droits soient nos conquêtes !...

Roger HAGNAUER.

PROBLÈMES DU SYNDICALISME ALLEMAND

Deux congrès ont suscité en octobre l'intérêt d'une partie de l'opinion publique allemande ; celui de la social-démocratie (S.P.D.) et celui de la Confédération syndicale (D.G.B.) A les comparer, on aboutit d'emblée à une constatation surprenante : bien que l'écrasante majorité des délégués de ces deux organisations soit issue du même milieu socialiste ou socialisant (l'influence des chrétiens à l'intérieur de la confédération syndicale est négligeable), ces deux congrès se sont déroulés de manières fondamentalement différentes.

D'un côté — au congrès du S.P.D. — une vaste représentation, sans même un simulacre de discussion : il s'agissait, en fait, pour les délégués, d'écouter les discours interminables des « chefs », et de voter — à l'unanimité d'ailleurs, tant est développée la « technique » de la sélection des « bons » délégués — des résolutions préparées longtemps à l'avance.

De l'autre côté — au congrès syndical — discussion acharnée, duels oratoires où s'affrontaient, parfois durement, les représentants des différentes courants.

La différence de « température » entre les deux congrès s'explique aisément : la social-démocratie, préoccupée uniquement par la perspective du « pouvoir », est parvenue en peu de temps (et bien plus rapidement que sous la République de Weimar) à étouffer toute velléité de discussion parmi ses adhérents, à centraliser tous les leviers de commande dans les mains que quelques chefs (Willy Brandt et Wehner en particulier) et à s'adapter au style de la République fédérale allemande où il devient décidément de plus en plus difficile de distinguer un chrétien-démocrate d'un social-démocrate ou d'un libéral.

La Confédération syndicale, elle, se trouve confrontée avec des problèmes réels, quotidiens, ce qui explique dans une certaine mesure, que l'appareil social-démocrate éprouve pas mal de difficultés à mettre la main sur la Confédération et en disposer à sa guise.

Une exemple qui illustre parfaitement cette situation le secrétaire du syndicat du bâtiment, Georg Leber, chargé, à l'intérieur de la Confédération, de « pousser à la roue » et d'aligner les syndicats sur les positions de la social-démocratie, a essuyé un échec significatif, bien que disposant du soutien massif de l'appareil du parti socialiste. Sa tentative pour faire avaler par le congrès syndical la « loi d'urgence » préparée par le gouvernement fédéral (et appuyée par les socialistes...) a été rejetée par les deux tiers des délégués. Ceux-ci en effet ne pouvaient pas ne pas constater qu'une telle loi constitue une menace directe pour les droits des citoyens et le droit de grève en particulier. Ce qui est « passé » aisément aux assises social-démocrates n'a pu obtenir l'assentiment des délégués syndicaux, bien que ceux-ci dans leur grande majorité appartiennent précisément à la social-démocratie...

Néanmoins la bureaucratie social-démocrate espère bien arriver à ses fins tôt ou tard. Elle rencontre pourtant un obstacle qui semble difficile à éliminer : c'est le bloc assez solide que forment le syndicat de la métallurgie (fort de 1,8 million de membres) et le syndicat des industries chimiques. Ces deux organisations syndicales résistent à la tendance générale du mouvement ouvrier allemand qui consiste à s'adapter au milieu environnant, à considérer la conjoncture économique actuelle comme une donnée permanente, à s'intégrer dans « cet état qui est le nôtre », comme l'a formulé de manière significative le secrétaire du syndicat du bâtiment, porte-parole de la social-démocratie « officielle ».

L'explication de ce phénomène semble, en partie du moins, celle-ci : le syndicat de la métallurgie et celui des industries chimiques ont affaire à un

patronat puissant et « peu compréhensif ». Celui-ci a essayé, tout au long des années passées, de « casser » ces organisations ou tout au moins de les soumettre à une pression terrible. L'« ambiance » est donc mauvaise et elle contribue à susciter dans ces syndicats une grande méfiance à l'égard de toutes les tentatives de « modérer » l'action et le langage des organisations.

Il s'y ajoute un élément peut-être fortuit : les éléments dominants du syndicat de la métallurgie (attaqué par toute la presse et par tous les partis sans exception) forment la dernière frange des socialistes allemands qui restent attachés à la conception du « réformisme combatif », qui se résignent difficilement à l'abandon de toutes les valeurs qui ont constitué dans le passé le contenu positif du mouvement ouvrier allemand.

Cela explique que la puissante social-démocratie, qui reste plus décidée que jamais à intégrer son appareil et ses moyens dans la machine bureaucratique de l'Etat, à former enfin ce gouvernement de coalition avec les chrétiens-démocrates, a certes réussi à vider sa propre organisation de toute substance, de toute vie politique, mais non pas à subjuguier l'ensemble du mouvement syndical.

Pourtant les dangers sont et restent réels : une partie de la bureaucratie syndicale, qui se confond avec celle de la social-démocratie et qui forme l'essentiel du bureau confédéral, a essayé en octobre de frapper un grand coup. Il s'agissait de diminuer de manière décisive l'autonomie des différents syndicats d'industrie (seize syndicats d'industrie forment l'ensemble du mouvement syndical allemand) afin de les « discipliner » et d'obtenir par ce moyen leur soumission ultérieure.

Ce projet a échoué, grâce surtout à la résistance du syndicat de la métallurgie. Mais il ne s'agit que d'un ajournement, car le prochain congrès confédéral aura à nouveau à s'occuper de ce problème. La bureaucratie est tenace et les chefs socio-démocrates ont assez clairement fait comprendre que le mouvement syndical devait finalement arriver à prendre des positions « raisonnables »...

Le congrès, presque entièrement dominé par les luttes intérieures, n'a au fond consacré que très peu de temps aux problèmes revendicatifs ; ce qui est d'autant plus regrettable que, sur ce plan, la situation n'est nullement brillante. La presse allemande, qui a suivi très attentivement les assises syndicales, avait raison de constater que les syndicats allemands dans leur ensemble n'avaient pas trop « entravé » le processus économique depuis la fin de la guerre, ce qui explique d'ailleurs en partie que « le miracle économique », très visible dans les bilans des grandes sociétés, n'a trouvé qu'un reflet très pâle dans le budget ouvrier.

Pourtant on constate actuellement un changement très sensible dans le comportement du patronat. Comme on assiste ces derniers mois à un certain « rétrécissement » du marché, le patronat devient plus dur, moins enclin à « lâcher » des augmentations de salaires. Il s'en est suivi dernièrement des grèves généralement couronnées de succès dans les industries chimiques, dans l'industrie du papier ainsi que dans le bâtiment.

Signes précurseurs d'une lutte plus vaste ? Cela n'est pas impossible. Le « climat » social est en train de se détériorer sensiblement, mais les organisations syndicales, elles, ne semblent pas encore préparées à affronter une situation nouvelle : les « hommes d'Etat » à l'intérieur du mouvement syndical sont trop attachés aux tâches purement politiques (dans un sens bien déterminé...) pour avoir le temps de se consacrer aux véritables problèmes du mouvement syndical.

G. S.

LA GRÈVE DES TYPOS NEW-YORKAIS

Depuis le 8 décembre, New-York est sans journaux.

Devant le refus des employeurs d'accepter les revendications des typos, leur syndicat, l'Union new-yorkaise des typographes, a lancé un ordre de grève à ses adhérents qui ont unanimement débrayé dans quatre journaux : le *New York Times*, le *New York Daily News*, le *Journal American* et le *World Telegram and Sun*. Par solidarité avec les journaux touchés par la grève, les directions du *New York Herald Tribune*, du *New York Daily Mirror*, du *New York Post*, du *Long Island Star Journal* et du *Long Island Press* ont volontairement suspendu leur parution.

Au total, 18.000 ouvriers, employés, vendeurs, journalistes ont ainsi cessé le travail.

A l'heure où ces lignes sont écrites, les pourparlers en cours n'ont abouti à aucun résultat. Une première tentative de conciliation de médiateurs gouvernementaux s'est soldée par un échec. Ceux-ci sont rentrés à Washington en déclarant que les positions du syndicat des typographes et de la direction des journaux étaient encore trop éloignées pour une médiation utile. Cependant, après plusieurs semaines d'une grève qui non seulement désorganise la vie new-yorkaise, mais entraîne des conséquences économiques catastrophiques — la presse restant le principal stimulant de la consommation et des affaires — le secrétaire d'Etat américain au Travail, le gouverneur de l'Etat de New-York, Rockefeller, et le maire de New-York se sont concertés et ont décidé la création d'un « bureau de responsabilité publique » composé de trois juristes chargés d'enquêter sur les conditions dans lesquelles s'était déclenchée la grève. Cette commission ayant conclu à la responsabilité du syndicat ouvrier dans le déclenchement et la prolongation du conflit, et celui-ci restant résolu à aller jusqu'au bout malgré la résistance patronale, il ne semble pas qu'une solution rapide doive intervenir.

Cette bataille, engagée par les typos new-yorkais, n'est d'ailleurs qu'un épisode parmi d'autres plus ou moins importants des luttes menées ces dernières années par les travailleurs des journaux américains pour la défense de leurs intérêts économiques et sociaux et aussi pour conquérir de nouveaux avantages parallèlement à l'expansion et aux profits des affaires de presse.

Autrefois, les grèves des typos étaient rares. Depuis la grande grève de Chicago, en 1947, qui dura dix-huit mois, et qui eut une résonance dans tout le pays, les conflits et les grèves sont fréquents et durent parfois des années. Certains d'entre eux continuent à l'heure actuelle.

Lorsqu'ils ont déclenché leur mouvement, nos camarades n'ignoraient pas qu'ils engageaient une forte partie. Ils se souvenaient de la précédente grève, en décembre 1958, qui avait duré dix-neuf jours et leur avaient donné l'occasion d'affronter la rude intransigeance de leurs adversaires patronaux.

Ils demandent cette fois une augmentation de 19 dollars par semaine, étalée sur deux ans, moitié en salaire, moitié en avantages sociaux. Leur salaire passerait ainsi de 70.500 à 80.000 anciens francs par semaine. Ils exigent, en outre, que la durée du travail hebdomadaire ne dépasse pas 35 heures (certaines équipes font moins de 35 heures, d'autres font plus). Enfin, alors que les congés payés varient entre deux et trois semaines, ils réclament quatre semaines de vacances pour tous.

Du côté patronal, on déclare ces demandes inacceptables. On offre en tout et pour tout un relèvement hebdomadaire de 9,2 dollars, dont 8 en espèces et en prestations, plus 1,2 dollar pour financer une quatrième semaine de congé payé, mais seulement après quinze ans de services.

Il est un fait que certains journaux indépendants se trouvant en situation d'infériorité, en raison de l'âpre concurrence que leur font les « gros bras » de la presse écrite, pourront difficilement supporter de nouvelles charges. Mais la prolongation de la grève risque, elle aussi, de leur

porter le coup de grâce. Et c'est également ce résultat qu'espèrent, dans leurs calculs sordides, les puissants magnats propriétaires de chaînes de journaux, de stations de radio et de télévision, qui peuvent se permettre de perdre des millions de dollars pour, tout en saisissant l'occasion d'éliminer des concurrents moins solides, opposer aux prétentions ouvrières une résistance plus ou moins prolongée.

Tels sont le groupe Scripps-Howard, le groupe Hearst qui règne sur plusieurs dizaines de journaux quotidiens, qui contrôle plusieurs stations de radio, firmes cinématographiques, etc. et dont la chaîne était déjà évaluée avant la guerre à 90 millions de dollars, soit près de 45 milliards de nos anciens francs.

Dans ce « Big business » dont le rôle est non seulement de faire des profits, mais d'aider au développement des affaires commerciales et industrielles des commanditaires, on relève les noms des grands affairistes, les McCormick, Du Pont de Nemours, Rockefeller, Vanderbilt junior, pour ne citer que les plus connus.

Face à ces mastodontes de presse, qui disposent, on le voit, d'énormes moyens financiers pour tenter de vaincre les typos new-yorkais, nul doute que la Fédération des typographes (I.T.U.) qui compte plus de 100.000 membres, est tout entière avec eux pour leur apporter un soutien profitable à tous les membres de la profession.

D'ailleurs la perspective d'une prolongation de leur mouvement ne semble pas inquiéter outre mesure les grévistes qui reçoivent actuellement de leur syndicat 97 dollars (près de 50.000 anciens francs) par semaine.

C'est là un chiffre éloquent qui montre que la Fédération des typographes — comme la plupart des organisations syndicales des U.S.A. — sait se constituer des réserves pour se battre dans les meilleures conditions. Ce qui, bien entendu, nécessite des cotisations élevées qui sont calculées proportionnellement au salaire et il n'est pas rare qu'elles dépassent pour certains 100 dollars par an.

Dans la presse new-yorkaise où, tout comme dans la presse parisienne, tous les ouvriers sont syndiqués, on ne plaisante pas en ce qui concerne le paiement des cotisations. Tel qui n'est pas à jour le 10 du mois se voit interdire le travail. C'est l'indice d'une organisation sérieuse et combative dont les adhérents ont conscience d'être bien défendus et qui sait pouvoir compter sur eux pour poursuivre la lutte en cours sans défaillance.

**

Ouvrons ici une parenthèse pour nous étonner que les journaux d'obédience moscovite, *l'Humanité* et *Libération*, aient laissé à la seule presse « bourgeoise » le soin de commenter ce conflit qui, pourtant, leur offrait l'occasion de mettre une fois de plus en évidence les tares du capitalisme yankee. Doit-on comprendre que ce silence — évidemment de commande — est dicté par la crainte que la relation de ces faits amène leurs lecteurs à reconnaître que ce capitalisme tant honni comporte quand même certaines possibilités d'action et des conditions de vie ouvrière inconnues à l'Est ? (1).

Nous posons la question pour marquer le coup et sans espérer autrement qu'une explication valable nous soit donnée à cet égard.

**

Dans le *Figaro*, un correspondant new-yorkais se lamente sur les conséquences de la grève en souhaitant qu'elles amènent à la raison les parties en cause. Cela en évitant soigneusement d'examiner le bien-fondé ou non des revendications ouvrières.

(1) Pas un mot non plus sur la grève des dockers qui, depuis quatre semaines, paralyse le port de New-York. Les dockers, qui sont payés 3,41 dollars par heure (1.700 anciens francs), luttent pour obtenir une augmentation de 61 cents demandée par leur syndicat.

Certes, la grève qui entre dans sa huitième semaine n'est pas sans causer de graves préjudices à toutes sortes de professions dont le volume d'affaires repose sur la publicité qui est devenue la substance vitale du système économique américain. Faute de publicité écrite, les grands magasins ont vu leur chiffre d'affaires diminuer de 20 à 25 %, les théâtres et cinémas de 30 %, la vente des voitures d'occasion de 70 %, etc. Les plus à plaindre sont les milliers de chômeurs qui ne peuvent plus compter sur les petites annonces pour retrouver un emploi.

Huit millions de New-Yorkais sont ainsi abandonnés à eux-mêmes, privés de leur ration quotidienne de papier imprimé, des multiples informations qu'il contient et que ni la radio ni la télévision ne saurait compenser. Les utilisateurs de transports publics (métro, tramways, autobus, trains de banlieue), gens pressés et ne disposant que d'un espace restreint pour tourner les pages, se voient frustrés de leur lecture favorite, les « tabloids », journaux illustrés paraissant sur format réduit et qui font fureur depuis une vingtaine d'années. Ils n'ont même pas la consolation de pouvoir lire, le dimanche matin, les volumineuses éditions dominicales de leurs journaux. Tel le colossal *New York Times* de 140 pages au minimum, à peu près cinq fois plus important que l'édition quotidienne et pesant de quatre à cinq livres. Les grands bénéficiaires de cette situation sont les maisons d'édition et les libraires en raison de la hausse considérable du chiffre des ventes de livres, en particulier de recueils de mots croisés.

Quant aux grévistes et à leurs militants, en attendant qu'une solution intervienne, forts de leur juste cause et de la connaissance des responsabilités qui incombent à leur organisation-pilote des travailleurs de la presse américaine, ils poursuivent sereinement leur action, organisent des réunions, participent aux piquets de grève postés aux portes des imprimeries, se transforment en hommes sandwichs, portant des pancartes où s'évalent les mots d'ordre du syndicat...

Et la grève continue...

N. FAUCIER.

Parmi nos

LETTRES

Quid à Alger?

D'un de nos lecteurs algériens, sur la situation politique actuelle en Algérie :

Il se passe actuellement quelque chose d'assez surprenant : Ben Bella recule sur tous les points où il est critiqué ! Il ne tente jamais de convaincre, il « s'acclimite ». Dans de nombreux domaines, il a complètement fait marche arrière.

Les « comités de vigilance », auxquels il tenait tant, ayant été vite impopulaires, il les a supprimés. Il avait pris des décrets sans consulter l'Assemblée nationale car, disait-il, il y a des urgences. Ça n'a pas plu. Soit ! il soumet tout à l'Assemblée.

Il disait que « tout allait bien ». Maintenant, il dit : « Là ou ici, nous nous sommes trompés. »

Ce qui n'est pas hasard. Le mécontentement grandit. Le Parti de la Révolution Socialiste (Boudiaf, plus U.G.T.A. de gauche) recrute, mais il ne compte pas encore.

Sur la mort de Bertin

De J. FONTAINE (Rhône) :

Le mot de Thévenon et votre note nécrologique sur la mort de Louis Bertin m'ont particulièrement touché et fait plaisir. Beaucoup de camarades, dont certains sont de bons amis, que j'ai bien connus, ont agi comme Bertin. Ils ont essayé avec bonne foi et courage de défendre la classe ouvrière même sous un odieux régime comme celui de Pétain. Après tout ne faisons-nous pas comme eux en ce moment : de Gaulle ou Pétain, n'est-ce pas la même chose ?

L'affirmation du syndicalisme tunisien

Le 5 décembre dernier, il y avait dix ans que Farhat Hached, fondateur et secrétaire de la première organisation syndicale importante de Tunisie, l'« Union Générale des Travailleurs Tunisiens » (U.G.T.T.), tombait, assassiné, sous les balles de l'organisation terroriste française, la « Main Rouge ».

A Paris, ce deuxième anniversaire a été célébré par une « veillée commémorative » organisée par la section parisienne de l'Union Générale des Etudiants Tunisiens.

On y rappela notamment ces fortes paroles de Hached, que tous les syndicalistes devraient inscrire sur leurs drapeaux :

Nous voulons la liberté de nous exprimer, la liberté d'appartenir au syndicat de notre choix. Nous méprisons la haine, la vengeance, l'abus de l'autorité ; nous n'aimons pas les intrigues, les manœuvres sournoises ; nous aimons le soleil et le grand jour ; nous sommes loyaux et nous aimons la loyauté ; nous nous attaquons à l'injustice, quelle que soit la forteresse qui la protège.

Quelques jours après cette commémoration, la même organisation d'étudiants votait à propos des grèves qui venaient de se dérouler dans les centres miniers de Tunisie, la résolution suivante :

« L'Assemblée générale et la section de Paris de l'U.G.T., réunies, le 17 décembre 1952, au 115 boulevard Saint-Michel à Paris,

« Considérant l'importance du mouvement des grèves ouvrières de septembre 1962, survenant à un moment où les problèmes économiques sont au premier plan des préoccupations des masses laborieuses tunisiennes,

« Considérant le caractère revendicatif de ces grèves : qui rejettent toute imposition directe ou camouflée d'un des secteurs les plus productifs de la population tunisienne mais aussi un des plus défavorisés, qui réclament le paiement des congés, le rétablissement des allocations familiales après le troisième enfant et l'établissement d'un statut professionnel,

« Considérant l'importance numérique de la masse mobilisée et le caractère spontané et autonome du mouvement de défense de la classe ouvrière tunisienne face au Pouvoir et aux sociétés minières,

« Considérant que ces grèves sont l'aboutissement de tout un processus de mécontentement qui couvait au sein de la classe ouvrière tunisienne depuis plusieurs années et en particulier après la crise de Bizerte, mécontentement qui puise ses sources dans la politique anti-sociale menée par le gouvernement dont le véritable objectif est de maintenir les privilèges de la bourgeoisie tunisienne au détriment des masses ouvrières et paysannes,

« 1° DENONCE le silence de la radio et de la presse tunisiennes officielles dont l'assujettissement au Pouvoir ne fait plus de doute et dont le rôle consiste de plus en plus à étouffer toute aspiration populaire ;

« 2° ASSURE les mineurs de Redeyef, M'Dhilla, Moularès et les ouvriers de la T.A.T. de son appui le plus ferme et le plus total pour leurs revendications légitimes ;

« 3° DENONCE le caractère discriminatoire de la « contribution de solidarité nationale », véritable imposition des classes défavorisées ;

« 4° CONDAMNE l'emploi de la force par le Pouvoir contre la classe ouvrière et exige la libération des ouvriers arrêtés et leur réintégration dans leurs mines ;

« 5° RECLAME le droit de grève inviolable et seule arme actuellement aux mains des ouvriers pour se défendre ;

« 6° DENONCE la carence complice des dirigeants actuels de l'U.G.T.T. qui se refusent de se solidariser publiquement au mouvement de cette classe ouvrière dont ils sont en principe les défenseurs ;

« 7° NIE à certains d'entre eux actuellement attachés à d'importantes responsabilités dans l'appareil d'Etat ou dans des sociétés privées ou mixtes, le droit de prétendre à la direction de l'U.G.T.T. ou de se faire les porte-parole de la classe ouvrière. »

A travers les

LIVRES

Petite histoire

de la charpenterie et d'une charpente

par René BONNET
(10 F, chez l'auteur, René Bonnet,
33, rue Georges-Pitard, Paris XV°
C.C.P. Paris 5.452-30)

Qu'un maître-charpentier en bois, expert en son art, puisse être en même temps bon écrivain, parlant sans prétention de son métier, dans une langue simple et pure comme les lignes d'une charpente, vous en aurez la preuve en lisant le petit ouvrage de René Bonnet, « gâcheur » en charpente.

Pour nous conter son histoire vécue, Bonnet a eu l'idée de nous faire assister à l'apprentissage d'une jeune homme qui a choisi d'être charpentier. Nous ferons donc notre apprentissage en même temps qu'il fait le sien. Il y manquera, bien entendu, l'irremplaçable, c'est-à-dire toutes les opérations pratiques, manuelles de la charpente. Mais la plume de Bonnet nous emmènera quand même sur un chantier où nous sentirons l'odeur du bois et où nous suivrons sur place la construction d'une charpente. Cet agréable voyage que nous faisons avec lui dans l'histoire passée et actuelle de la charpenterie, est jalonné par les têtes de chapitre : le plus vieux métier du monde; portrait du maître charpentier; quelques aînés : Nicolas Fourneau, Agricoll Perdiguier; un chantier idéal; petite histoire d'une charpente.

Il faut aussi s'y connaître dans les termes du métier, le vocabulaire spécial des compagnons. Aussi, Bonnet ne manque pas de nous donner un petit lexique du charpentier. Ainsi, savez-vous ce que c'est qu'un « gâcheur » ? C'est le chef charpentier. Un « chatouilleur » ? c'est l'ouvrier spécialisé dans le façonnage des escaliers. Savez-vous ce que c'est qu'un « rossignol » ? une petite cale en bois ajustée pour dissimuler une erreur. Un « bon dieu » ? le coin employé par les scieurs de long pour donner de l'aisance à la scie.

Lisez-donc le petit bouquin de notre ami René Bonnet. Commandez-le pour vos bibliothèques d'usine ou de syndicat. Son impression et son illustration sont aussi, comme la charpente, « de la belle ouvrage ».

Une remarque pour terminer : savez-vous combien peut gagner un compagnon charpentier en bois, dont le métier exige de la force physique, une intelligence de la main et de l'esprit, de sérieuses connaissances techniques et une morale professionnelle ? Je tiens de René Bonnet lui-même que, dans le meilleur des cas, cela va chercher 700 F par mois ! Voilà ce qu'il en est des prétendus hauts salaires ! Cela aussi doit prêter à d'utiles réflexions et nous fournir des outils.

(R.G.).

Léon Jouhaux, cinquante ans de syndicalisme

par Bernard GEORGES, Denise TINTANT
et Marie-Anne RENALD. — P.U.F.)

Il s'agit ici d'un gros bouquin (encore n'en sommes-nous qu'au tome I !). Il est l'œuvre d'historiens professionnels, agrégés de l'Université. Est-ce « de la belle ouvrage » comme la « petite histoire de la charpente », par René Bonnet ? Du point de vue de la conscience professionnelle et de l'objectivité minimale d'un bon historien, on peut répondre : oui. Ce n'était pas une tâche commode de nous présenter le personnage pour le moins controversé de l'ancien « général » de la C.G.T. Les auteurs sont parvenus à nous le faire comprendre sinon à nous le faire admettre.

Essayer d'expliquer est une chose, justifier en est une autre. Avouez que, sur ce point particulier, les auteurs avaient peu de chances d'être entendus, dans cette maison de Pierre Monatte qui, historiquement, demeurera l'anti-Jouhaux. Reprocherez-vous toujours à Jouhaux, nous dira-t-on, de ne pas avoir déclenché la grève générale en réponse à la mobilisation de 1914 ? Ce n'est jamais cela que Monatte lui a reproché. C'est d'avoir dit et écrit, au lendemain de la mobilisation, exactement le contraire de ce qu'il disait et écrivait la veille ; c'est d'avoir « intégré » le syndicalisme ouvrier dans l'Etat bourgeois menant la guerre. De cela, en dépit de tous leurs efforts, les auteurs de ce livre n'arrivent pas à absoudre le personnage principal de leur ouvrage.

Mais nous retiendrons surtout le sous-titre : cinquante ans de syndicalisme. Effectivement, autour de la personnalité volumineuse du secrétaire général de la C.G.T., nous revivons tous les épisodes du mouvement syndical français. Nous y retrouvons tous les documents fondamentaux. Nous voyons apparaître, vivre et agir les autres militants syndicalistes, et notamment ceux qui ont fondé cette revue où nous écrivons aujourd'hui, ou qui y ont collaboré. Pierre Monatte y est cité évidemment de nombreuses fois et avec le respect qui lui est dû. Parmi nos amis actuels, nous relevons plusieurs fois le nom d'Alfred Rosmer et, au moins une fois, celui de Louzon — pour le rôle qu'il joua dans l'acquisition de la Maison des Syndicats — de Jean Maitron, de Georges Navel.

A propos des rapports de Jouhaux et de Monatte, je veux seulement citer ce passage. C'est un extrait du discours de Jouhaux au Congrès de Lyon, en 1919 :

« On a parlé du discours sur la tombe de Jaurès (1). Ah ! Je veux rappeler un souvenir. Monatte traversait les Buttes-Chaumont. Je descendais vers la Confédération Générale du Travail. Nous nous sommes rencontrés. Nous nous sommes posé quelques questions. Les larmes dans les yeux, ni l'un, ni l'autre, nous n'avons pu continuer. Il est remonté, je suis descendu. J'allais à l'enterrement de Jaurès. Savais-je à ce moment-là ce que j'allais dire ? Non, mais je savais qu'en raison de l'atmosphère qui planait sur ce pays, de l'état d'esprit qui existait dans ce pays, les paroles que j'allais prononcer, puisque j'étais obligé de parler, auraient des répercussions graves... » (P. 141.)

A distance, cette évocation a quelque chose d'émouvant. Mais l'épisode rapporté par Jouhaux est-il exact ? Au cours de nos conversations, Monatte ne m'en a jamais parlé. Dans ses souvenirs sur la même période, publiés dans la « R.P. », rien n'y fait allusion. Etait-il à Paris le 4 août 1914 ? Les biographes de Pierre Monatte — Maurice Chambelland et sa fille Colette — nous apporteront sans doute des moyens d'éclairer ce point particulier — et d'ailleurs relativement secondaire dans le thème général du livre.

Cet ouvrage, en tant qu'importante contribution à l'histoire du mouvement syndical français et indépendamment de sa tendance, mérite d'être lu, signalé et commenté.

Il faut recommander une illustration amusante (page 176), une photo représentant Léon Jouhaux parmi un groupe d'anarchistes du début du siècle. Dans l'histoire du costume des dimanches ouvriers du début du siècle et par son interprétation psychologique, elle vaut son pesant d'or !

(R. G.).

(1) Le 4 août 1914.

Portrait d'un Juif

Par MEMMI Albert, (Gallimard, 1962, 306 p.)

Dans ce livre l'auteur essaie d'introduire un peu d'ordre dans la discussion d'une question difficile qu'on aborde habituellement avec plus d'enthousiasme ou de passion mauvaise que de sereine objectivité. Memmi s'efforce de montrer d'abord que pour beaucoup de nos contemporains d'origine israélite « être juif » ne correspond à aucune évi-

dance immédiate. Y-a-t-il un « être juif » ou seulement une « situation juive » ? On connaît la réponse que donnait naguère Sartre dans un essai célèbre à cette interrogation : « le juif c'est celui dont les autres disent qu'il est juif. » Ainsi le juif disparaissait-il presque entièrement pour se réduire à son corps défendant à l'image de lui-même que cherchait à lui imposer l'antisémite. Memmi essaye de pousser un peu plus loin l'analyse en nous proposant de distinguer entre judaïsme, judaïcité et judéité. Le judaïsme étant l'ensemble des doctrines et des institutions juives, fixées ou non, orales ou écrites, la culture juive au sens large, religion, philosophie, art, traditions et croyances. La judaïcité groupant l'ensemble des personnes juives, soit, au sens large, la totalité des juifs éparpillés à travers le monde, soit un groupement juif géographiquement localisé comme la judaïcité française. La judéité désignant le fait d'être juif, l'ensemble des caractéristiques sociologiques, psychologiques, biologiques, qui font un juif. Ceci posé Memmi peut étudier « le malheur d'être juif », décrit comme un fait d'expérience auquel nul n'échappe longtemps. Ensuite il s'interroge sur la part de réalité ou de vraisemblance que comporte l'image du juif mythique, projection en dernier ressort de la passion antisémite. Puis il explore les aspects souvent déconcertants de la « figure d'ombre » derrière laquelle il discerne la fondamentale ambiguïté du destin juif. « raccourci plus condensé, plus sombre de la condition humaine... » Enfin il dresse l'inventaire de l'héritage juif qui débouche pour lui sur la découverte de la grande similarité qui existe entre la condition particulière du juif, minoritaire, différent, séparé, divisé contre lui-même, et la condition de l'opprimé, vécue par le prolétaire, le colonisé et... la femme.

Le principal mérite du livre nous serions tentés de le voir dans un certain nombre d'analyses et de thèses brillamment soutenues sur plusieurs aspects de la situation juive. Memmi montre, par exemple, d'une façon particulièrement frappante que « le fait antisémite » appartient à la structure réelle de nos sociétés et que la bonne volonté des uns, la mauvaise volonté des autres ne changent pas grand-chose à la condition réelle des juifs. Il en allait de même dans les pays colonisés où le bon colon n'exerçait pas une influence plus décisive que le mauvais colon sur la façon dont le fait colonial était ressenti et vécu par les colonisés. Ailleurs l'auteur montre comment la forte concentration de juifs dans un petit nombre de secteurs professionnels les rend à la fois plus visibles et plus vulnérables parce que l'antisémite décide d'interpréter ce fait sociologique, facilement explicable et indifférent en soi, comme un machiavélique calcul. Et Memmi de souligner en outre que la hargne à l'égard des commerçants juifs en particulier ne se rencontre ni chez leurs fournisseurs ni chez leurs clients mais bien parmi leurs confrères qui les accusent de déloyauté parce qu'ils jouent avec plus de rigueur, et peut-être plus d'habileté, le jeu de la concurrence qui est pourtant l'essence même du commerce. La description de la famille juive, du côté rassurant de sa chaleur et de sa stabilité, inspire également de bonnes pages à Memmi. Il note au passage les dangers que comporte pour la préparation à la lutte pour la vie une éducation reçue dans une telle atmosphère qui donne une image bien irréelle du monde. L'enfant élevé dans un milieu juif croira toujours, avec une partie de lui-même, qu'il est possible de désarmer l'ennemi, le concurrent, l'adversaire, par la gentillesse, le raisonnement ou l'appel aux sentiments, optimisme qui lui vaudra bien des déboires dans la vie.

Memmi nous semble moins rigoureux et moins convaincant dans la présentation de la thèse centrale de son livre énoncée dans la préface, illustrée dans le corps de l'ouvrage, reprise dans la conclusion, à savoir que c'est un malheur d'être juif, que la condition juive est une condition dégradante. Loin de nous l'intention de minimiser les malheurs des juifs dans l'histoire et surtout dans l'histoire récente. Cependant les descriptions et les exemples donnés par Memmi ne dissipent pas toute incertitude quant au bien-fondé de son point de vue. Les parallèles qu'il trace entre les juifs et les prolétaires n'entraînent pas une adhésion sans

réserve. Il affirme notamment que le juif finit par intérioriser l'oppression dont il est l'objet, c'est-à-dire à la trouver justifiée, légitime, inévitable. Or, tout son chapitre sur « l'Héritage » juif, sur les éléments positifs, constructifs qu'apporte à celui qui la vit la condition juive, les structures religieuses et sociales de la vie juive, semble contredire ces assertions. Il est sans doute plus difficile au juif et à ses descendants de cesser d'être juif qu'au fils du prolétaire chanceux de se perdre dans une autre classe sociale. Mais l'arbitraire même de l'antisémitisme et des mesures discriminatoires dont le juif est l'objet tendent à le renforcer dans sa confiance en lui-même, dans sa certitude d'être choisi, élu, d'être meilleur et plus intelligent en un mot que ceux qui l'oppriment. Plus encore les artisans et les petits commerçants du ghetto de Tunis évoqués par Memmi sont sans doute beaucoup plus proches psychologiquement de la bourgeoisie européenne, de l'homme d'affaires ou même de l'industriel que le prolétaire de nos grandes villes. Ce qui sépare l'artisan et le commerçant juif des gros brasseurs d'affaires c'est une question de degré plutôt que de nature. Ils sont habitués à la vie urbaine, à la gymnastique de la vie commerciale. Dans les grands centres cosmopolites d'Europe ou d'Amérique où il n'y a guère d'antisémitisme systématique au niveau des affaires commerciales, les juifs les plus modestes venus des ghettos les plus arriérés trouvent une vie plus facile, plus large où ils peuvent continuer à se livrer aux mêmes activités, de la même manière qu'autrefois mais sur une échelle infiniment plus vaste. Le prolétaire, lui, est souvent un paysan déraciné. Brusquement plongé dans l'enfer mécanisé de l'usine ou de la très grande entreprise, aux prises avec des machines et des gens souvent hostiles, il est profondément désemparé. Habitué à vivre en harmonie avec les forces de la nature il lui faut se mettre au diapason d'une activité fébrile qui lui paraît longtemps incohérente. Les moeurs qu'il a acquises au village n'ont plus cours en ville. Les institutions qui le soutenaient naguère ne l'ont pas suivi dans son exode. Il est isolé, désarmé devant la structure à la fois complexe et souple de la vie urbaine où pour réussir il faut savoir agir sur les hommes et non plus seulement sur les choses. Il faudra au paysan transplanté souvent beaucoup plus d'une génération pour faire surface tandis que les immigrants juifs, même venus des milieux les plus modestes s'inséreront beaucoup plus rapidement dans les classes moyennes.

Si le livre de Memmi, pour intéressant qu'il soit ne convainc pas tout à fait le lecteur c'est peut-être qu'il promet plus qu'il ne tient. L'auteur, qui s'exprime à la première personne nous annonce dès sa préface qu'il va faire *son propre portrait* en tant que juif, qu'il va donner une description complète de la condition d'un juif telle qu'il l'a vécue, telle qu'il la vit encore. Memmi nous livre certes quelques notations visiblement cueillies sur le vif, comme cette image de son père le jour du sabbat une fleur de jasmin à l'oreille. Mais celles-ci sont l'exception plutôt que la règle. Ces témoignages concrets sur la condition juive vécue sont noyés dans une masse de développements qui laissent le lecteur dans l'incertitude. De quel juif s'agit-il ? Du juif traditionnel ? Du juif tunisien ou du juif parisien ? Du juif assimilationniste ou du juif malgré lui ? Du juif volontaire ou du juif malgré lui ? Au lieu d'éclairer la condition juive ou les conditions juives dans le temps et l'espace — que Memmi ne distingue pas assez nettement entre elles dans son ouvrage — par la description précise et détaillée d'une existence juive, c'est-à-dire de la sienne, l'auteur se contente trop souvent d'expliquer des incidents isolés de sa vie ; des impressions personnelles parfois très particulières, comme son aversion pour les carillons d'églises, par des considérations générales inspirées par un existentialisme sociologique par trop idiosyncratique. Le lecteur en vient parfois à se demander si la vie de Memmi, en tant que juif, d'après ce qu'il en a livré ici et là dans *La Statue de Sel*, *Agar* et le *Portrait d'un Juif*, ne tendrait pas à infirmer plutôt qu'à confirmer la plupart de ses thèses sur la séparation, le malheur, l'humiliation d'être juif ici et maintenant.

Pierre AUBERY.

LES FAITS DU MOIS

SAMEDI 1^{er} DECEMBRE. — Le dixième congrès du parti communiste italien acclame la Yougoslavie et critique la Chine et l'Albanie.

LUNDI 3. — M. Novotny est réélu premier secrétaire du Comité central du parti communiste tchécoslovaque.

Voyage du maréchal Tito en U.R.S.S.

M. Dean Acheson critique la politique de l'Angleterre « aussi faible que sa puissance militaire ».

MERCREDI 5. — M. Chaban-Delmas est élu président de la nouvelle Assemblée nationale.

L'Union Marocaine du Travail suspend son adhésion à la C.I.S.L.

JEUDI 6. — Le gouvernement Pompidou est remanié.

Les Marocains approuvent par référendum le projet de Constitution.

Le chancelier Adenauer s'engage à quitter le pouvoir à l'automne 1963.

Un mouvement de révolte vite réprimé éclate dans le protectorat britannique de Brunéi (au nord de Bornéo).

DIMANCHE 9. — Réunion du Soviet suprême à Moscou. M. Khrouchtchev répond aux attaques des Chinois. Le maréchal Tito s'adresse aux députés.

L'O.N.U. met en demeure M. Tschombé d'appliquer le « plan Thant » sur la réunification du Congo.

LUNDI 10. — Le général de Gaulle adresse un message à l'Assemblée nationale.

En Allemagne fédérale, constitution du cinquième gouvernement Adenauer.

Grève des typographes dans sept journaux quotidiens de New-York.

MARDI 11. — M. Kennedy se prononce en faveur d'une liaison téléphonique directe entre la Maison-Blanche et le Kremlin.

MERCREDI 12. — Le Comité central du parti communiste français accuse les Chinois de remettre en cause la politique de coexistence pacifique.

La déclaration de M. Pompidou à l'Assemblée nationale est approuvée par 268 voix contre 116.

Election des conseils d'administration des caisses de sécurité sociale et d'allocations familiales.

M. Thant invite plusieurs puissances à exercer des « mesures de pression économique » sur le Katanga.

JEUDI 13. — Grève de cinq jours des journalistes italiens.

VENDREDI 14. — Rencontre de Gaulle-Macmillan à Rambouillet.

SAMEDI 15. — A Tunis, conseil général de la Confédération syndicale africaine.

DIMANCHE 16. — Rencontre de MM. Macmillan et Kennedy aux Bahamas : abandon de la fusée Skybolt et fourniture par les Etats-Unis de fusées Polaris à la Grande-Bretagne.

Entretiens Couve de Murville-Schroeder : Accord sur le développement de la coopération politique, militaire, économique et culturelle entre les deux pays.

La Suisse est admise au Conseil de l'Europe. Coup de force manqué de M. Mamadou Dia à Dakar.

A Leipzig, congrès de la Fédération syndicale mondiale.

LUNDI 17. — Les Etats-Unis reconnaissent le régime républicain du Yémen.

MERCREDI 19. — L'accord conclu entre le bureau politique du F.L.N. et l'U.G.T.A. garantit l'autonomie de la centrale syndicale algérienne.

La C.G.T. lance un appel à l'unité syndicale.

JEUDI 20. — Elections à la Sécurité sociale : la C.G.T. obtient 44,3 % des voix, la C.F.T.C. 20,97, F.O. 14,73, les Mutualistes 8,73, la C.G.C. 4,65.

VENDREDI 21. — M. Zorine est remplacé par M. Fedorenko comme représentant soviétique aux Nations Unies.

Réquisionnement du personnel d'Air France qui avait décrété la grève.

DIMANCHE 23. — Découverte d'un complot contre M. Bourguiba en Tunisie.

1.113 prisonniers anticastristes sont échangés contre des médicaments américains.

LUNDI 24. — Grève des dockers américains.

MARDI 25. — Signature d'un accord frontalier sino-mongol.

MERCREDI 26. — Grève de 24 heures au central téléphonique de Limoges.

JEUDI 27. — M. Abdellatif Rahal est agréé comme premier ambassadeur d'Algérie en France.

Nouveaux combats à Elisabethville entre les « casques bleus » et la gendarmerie katangaise.

Accords de principe sino-pakistanaux sur le tracé de la frontière entre la Chine et le Cachemire, dont la défense incombe au Pakistan.

VENDREDI 28. — Signature d'un nouvel accord à la règle Renault sur l'allongement des congés payés.

D'où vient l'argent ?

MOIS DE DECEMBRE 1962

RECETTES :

Abonnements ordinaires	600,40	
Abonnements de soutien	280 »	
		<u>880,40</u>
Souscription		65 »
Vente au numéro		1,50
Vente des brochures		4 »
		<u>950,90</u>
Total des recettes		2.095,94
En caisse à fin novembre		<u>3.046,84</u>

DEPENSES :

Frais d'expédition	67 »
Autres frais généraux	90,89
	<u>157,89</u>
Total des dépenses	157,89
En caisse à fin décembre :	
Espèces	186,38
Chèques postaux	2.702,57
	<u>2.888,95</u>
	<u>3.046,84</u>

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

V. B... (Belgique), 50; René Boudet (Paris), 35; Raymond Calvel (Paris), 25; Maurice Fichet (Seine-et-Oise), 35; François Gauthier (Maine-et-Loire), 30; Louis Latard (Nièvre), 25; J.-M. Perrenoud (Suisse), 25; Germaine Thomas (Saône-et-Loire), 25; Gilbert Walusinski (Seine-et-Oise), 30. — Total : 280 francs.

LA SOUSCRIPTION

Jean Aulas (Alpes-Maritimes), 3; H. Baud (Suisse), 2; Jean Duperray (Loire), 15; Robert Grimm (Moselle), 5; Julien Lèbre (Ardèche), 7; Maurice Leprix (Seine), 5; Robert Marchetti (Paris), 5; Maurice Millet (Cher), 5; Victor Nan (Haute-Garonne), 5; J. Oliva (Algérie), 3; Emile Pasquet (Dordogne), 5; Jean Pinty (Algérie), 5. — Total : 65 francs.

VOUS POUVEZ ENCORE VOUS PROCURER :

LA CHINE
par Robert LOUZON

PRIX : 4 Fr.

TROIS SCISSIONS SYNDICALES
par Pierre MONATTE

PRIX : 6,90 Fr.

LE MOUVEMENT OUVRIER
PENDANT LA PREMIERE GUERRE MONDIALE
par Alfred ROSMER

Tome II : De Zimmerwald à la Révolution russe
PRIX : 15 Fr.

LES JOIES ET LES FRUITS DE LA LECTURE
par Roger HAGNAUER

PRIX : 6 Fr.

L'EXPRESSION ECRITE ET ORALE
par Roger HAGNAUER

PRIX : 9,45 Fr.

En vente à la « Révolution Proletarienne » - C.C.P. 734-99 Paris

LES BROCHURES DE L'UNION DES SYNDICALISTES :

L'ACTUALITE DE LA CHARTE D'AMIENS
par Roger HAGNAUER

PRIX : 1 Fr.

EST-CE QUE LE BATIMENT VA ?
par Pierre DICHAMP

PRIX : 1 Fr.

LE SYNDICALISME LIBERTAIRE ET LE "WELFARE STATE"
par Evert ARVIDSSON

PRIX : 2 Fr.

PRESENCE DU SYNDICALISME LIBERTAIRE
par Louis MERCIER

PRIX : 3 Fr.

REVOLUTION ET CONTRE-REVOLUTION A CUBA

PRIX : 3 Fr.

Commande à R. MARCHETI, 103, rue Orfila, Paris 20^e
C.C.P. 7473-08 Paris